

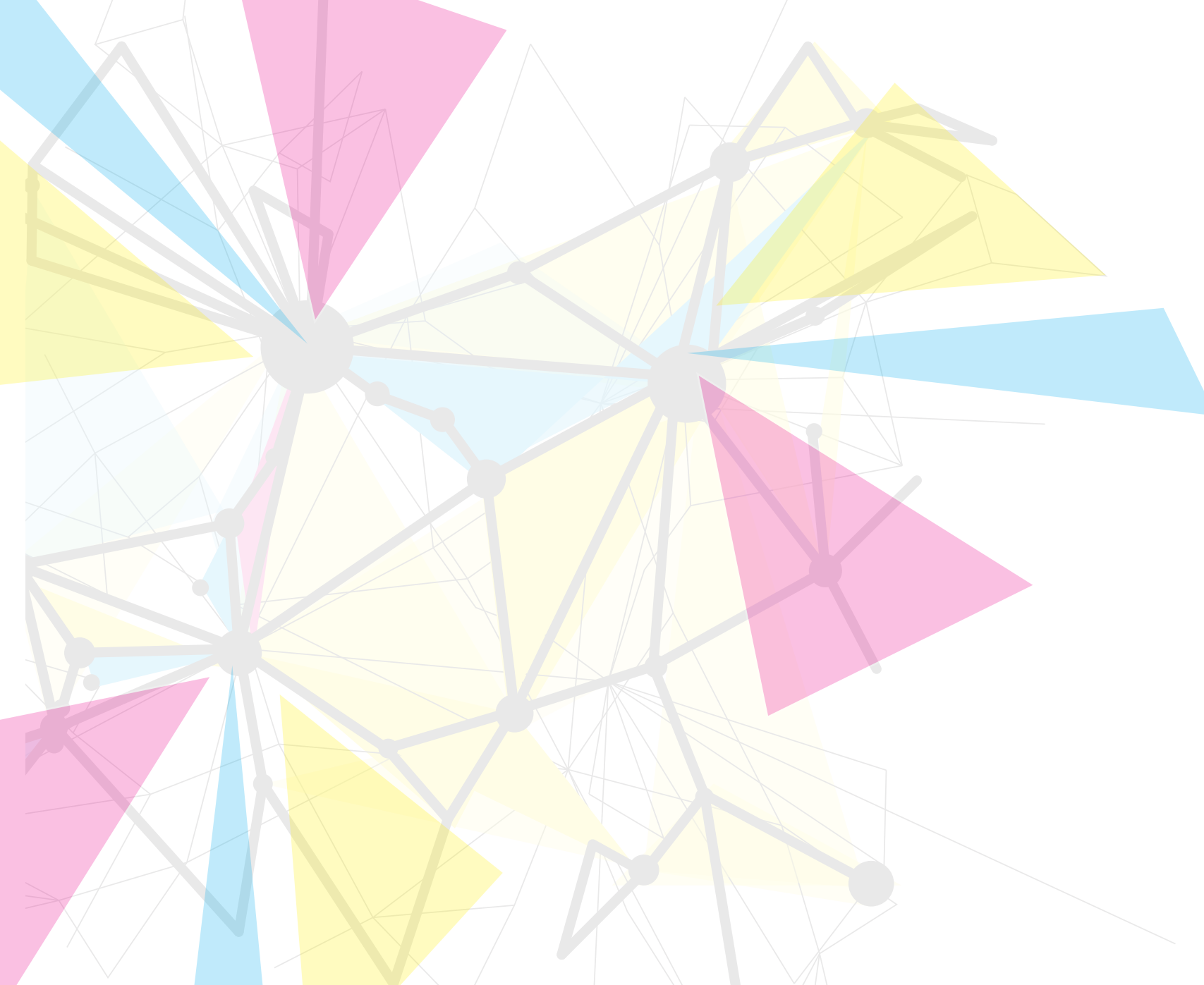


RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Toile territoriale régionale

Bourgogne-
Franche-Comté





Version	maître d'œuvre	Maître d'ouvrage	Phase	Nature	Date du rendu
V1 VF	ADU, AUDAB, AUTB, AUSB ADU, AUDAB, AUTB, AUSB	Cr de BFC Cr de BFC	1er rendu rendu final	Rédaction Corrections	31/10/2018 25/01/2018

Sommaire

Introduction	p. 4
Partie 1. Représentation multi-thématique	p. 7
1.1. Présentation des connectivités	p. 8
1.2. Liens thématiques fonctionnels	p.12
Partie 2. Structure fonctionnelle générale	p.31
2.1. Fonctionnement systémique régional	p.32
2.2. Analyse distinctive et relationnelle des composantes régionales	p.42
Conclusion	p.45
<i>Glossaire et références bibliographiques</i>	p.46-47

Introduction

L'ambition de ce travail, conduit par les agences d'urbanisme de Bourgogne-Franche-Comté avec l'appui de la Région et de la DREAL, est de dessiner et de qualifier l'armature de la région. L'armature territoriale est le fondement incontournable du fait régional, de même que la ressource de toute action d'orientation des équilibres inter-territoriaux.

Après avoir réalisé une typologie des bassins de vie et tiré des portraits de territoires¹, l'étape suivante est de bien comprendre ce qui relie ces unités entre elles et selon quels systèmes de complémentarités. Quels sont ces systèmes et sur quoi sont-ils fondés ?

Le moment est donc venu de visualiser la structure des liens et d'en faire l'analyse, tant du point de vue interne - ce qui « fait région » - que de celui des accroches et interdépendances externes plus ou moins éloignées.

Les études récemment publiées sur ce domaine sont le fait de l'INSEE² qui dès 2016, puis encore en 2018 fait avancer la connaissance du terrain régional. Le portrait est riche sous l'angle thématique mais n'a pas analysé ce qui fait structure. A noter toutefois des éléments majeurs qui ressortent :

- les « aires urbaines » (au nombre de seize) construisent un système de liens principalement articulé par une continuité Rhin-Rhône, ce dans une disposition multipolaire étirée et peu hiérarchisée.
- Un autre intéressant constat traite des « petites villes » (elles sont quarante-six) dont les destins sont contrastés, mais dont on voit qu'elles articulent la vie locale par leur couverture du monde rural.

1 : *Dynamiques territoriales en BFC, Agences d'urbanisme de BFC, janvier 2017, 50p.*

2 : • *INSEE dossier BFC n°1, les liens entre les aires urbaines en BFC, mars 2016, 33.*

• *INSEE Dossier BFC n°2, Portrait de la BFC, ch.IV, Échanges de population et positionnement européen, avril 2016, 56p.*

• *INSEE Analyses n°31, [...] les destins contrastés des petites villes de BFC, avril 2018, 4p.*

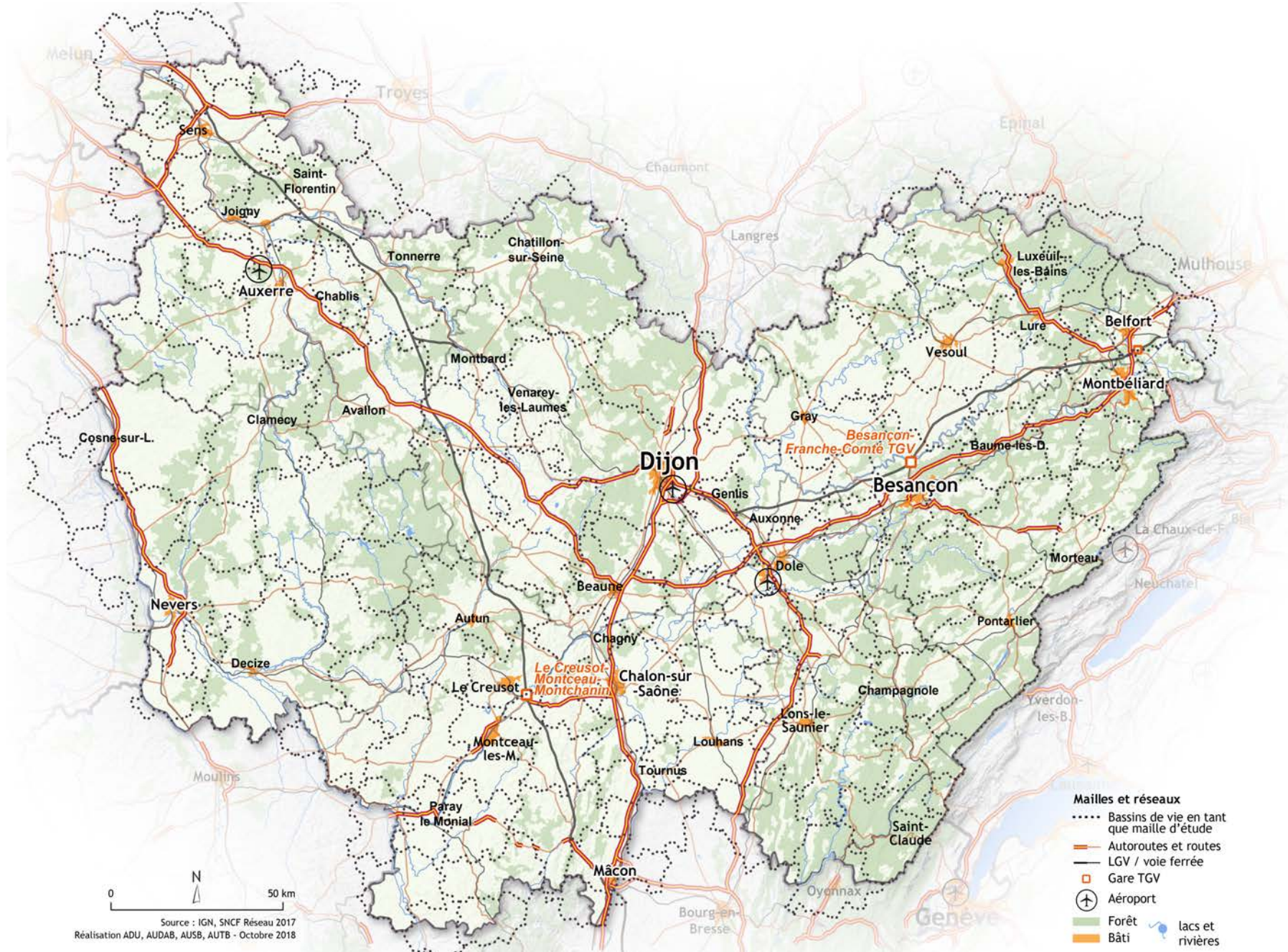
• *INSEE Analyses n°40, [...] 60 000 habitants travaillent hors de la région, septembre 2018, 4p.*

Le projet de la présente étude est de pénétrer l'ensemble du fonctionnement territorial, pour justifier le (ou les) caractère propre à la trame régionale de Bourgogne-Franche-Comté. Deux éclairages sont proposés :

- d'abord représenter ce qui construit le système relationnel régional en observant plusieurs domaines issus de la vie concrète des habitants et de l'économie,
- ensuite analyser la logique d'ensemble niveau par niveau, de l'externe au local, afin de retisser la trame par les continuités observées.

L'étude des dynamiques territoriales réalisée par les Agences en 2017, qui était basée sur les 125 bassins de vie de Bourgogne Franche Comté, a démontré que cette unité statistique était adaptée à un travail se voulant à la fois géographiquement fin et représentatif d'une connaissance des espaces vécus. Nous reprendrons donc cette même unité fonctionnelle des bassins de vie que la typologie avait clarifiée de ruraux, petites villes, moyennes villes, péri urbains, frontaliers, grandes villes. Nous verrons que cette typologie renforce sa pertinence à l'examen du fonctionnement relationnel des espaces.

La région Bourgogne-Franche-Comté (BFC)...



... en quelques chiffres-clés

Mailles étudiées	125 bassins de vie	13 systèmes sous-régionaux	3 systèmes régionaux
Superficie	48 000 km ²	8 % de la superficie de la France métropolitaine	1 % de la superficie de l'Union européenne (UE)
Affectation des terres	44 % de terres agricoles et des prairies permanentes	35 % de forêts 38 % espaces naturels inventoriés et/ou protégés	4 % de zones bâties (habitat, industries, commerces, voirie, équipements...)
Réseaux	900 km d'autoroutes	2 700 km de lignes ferroviaires	18 000 km de cours d'eau
Population	2,8 millions d'habitants soit 4 % de la population de la France métropolitaine	59 habitants par km ² 115 habitants par km ² en France métropolitaine	15 grandes aires urbaines regroupant 68 % de la population régionale
Emploi	1,1 million d'emplois 4 % des emplois de la France métropolitaine	17 % d'emplois industriels	12 % d'emplois sociaux et solidaires
Transfrontalier	230 km de frontière avec la Suisse	28 600 frontaliers (3 % des flux régionaux)	4 grands territoires identifiés de coopération dans l'Arc jurassien franco-suisse
Logement	1,5 million de logements	9,5 % de logements vacants	13 % de logements sociaux
Administration	8 départements	72 % de communes de moins de 500 habitants	115 intercommunalités
Flux	1 million de flux domicile-travail 88 % de flux internes à la région	2,8 millions de déménagements dont 96 % internes à la région et 4 % externes	20 % proviennent et partent également en Auvergne-Rhône-Alpes
Économie	8,2 % de taux de chômage moyen contre 9,4 % en France métropolitaine (2017)	148 164 entreprises soit 3,3 % des entreprises françaises	6,2 % des créations d'entreprises dans le secteur industriel contre 4,2 % au niveau national
Accessibilité	Temps moyen d'accès aux services courants au plus près du domicile :	19 min. en moyenne en BFC	11,5 min. en moyenne en France métropolitaine

Sources : IGN, INSEE 2015



Représentation multi-thématique

L'étude de l'armature territoriale peut paraître une question abstraite, schématisée et finalement désincarnée.

Pour que ce travail ait réellement les pieds dans le réel - ce qui n'exclue en rien une analyse « à froid » - les domaines sur lesquels il se fonde sont les plus évidents, basiques et concrets dans le vécu des habitants : le lien entre habitat et lieu de travail, le lieu d'étude, les changements de domiciles, l'accès aux services et aux commerces, les liens que les entreprises ont tissés.

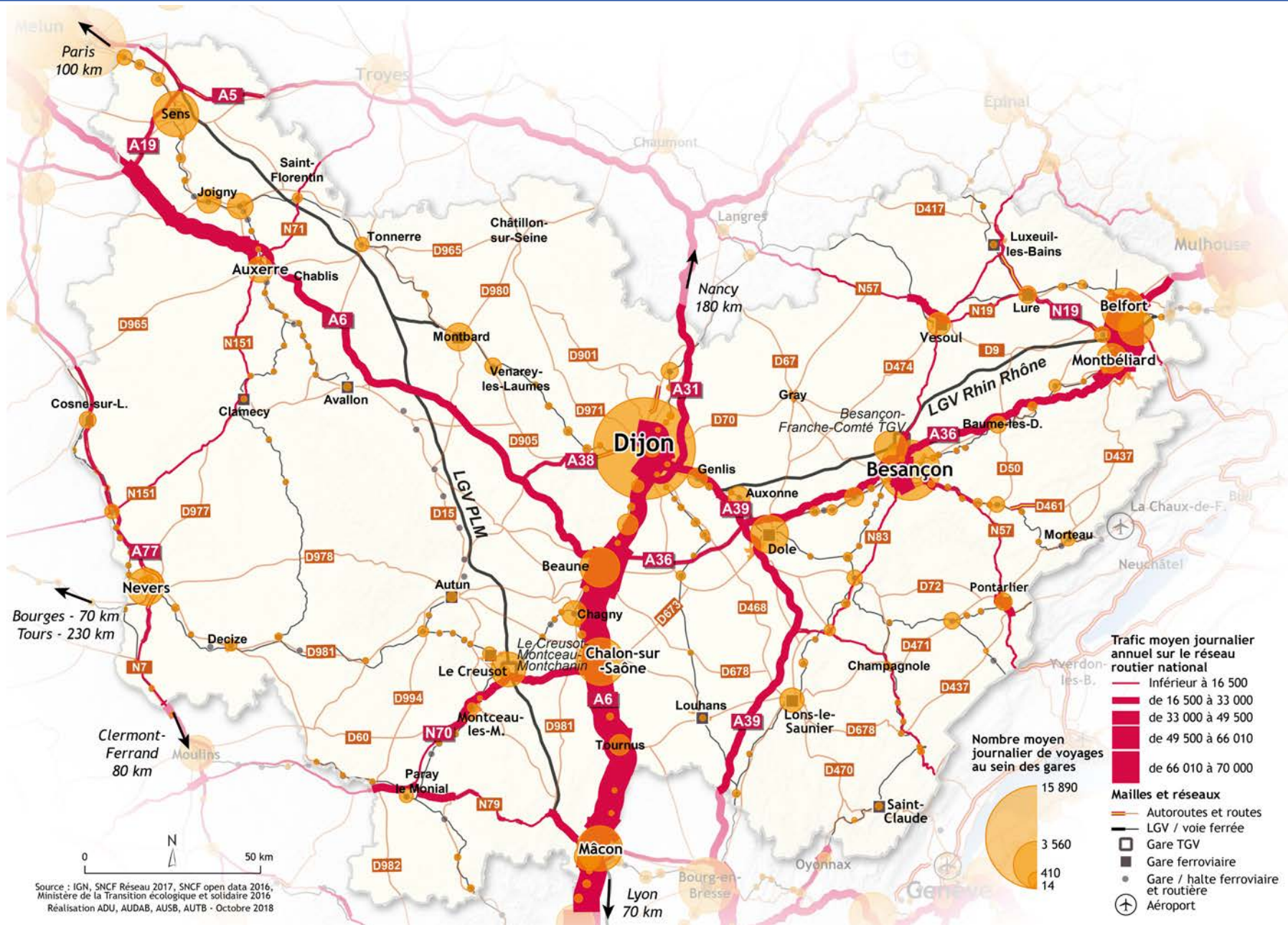
1.1. Présentation des connectivités

1.1.1. Ce qui fait lien en région : réseaux et flux

En guise d'entrée en matière à cette partie essentiellement descriptive, une première carte présente la « connectivité » du territoire au travers des infrastructures de transport et des relations qu'elles permettent. Ces infrastructures conditionnent et génèrent de la mobilité de toutes sortes.

La représentation des trafics routiers montre immédiatement une région diffuse, tirée vers l'extérieur plus qu'impulsée par un générateur interne.

Réseaux et flux en Bourgogne-Franche-Comté



1.1.2. Accès en temps aux services d'usage courant

Selon l'INSEE, les commerces et services d'usage courant, dits de la « gamme intermédiaire », regroupent à la fois des commerces (boulangeries, supermarchés...), des établissements d'enseignement (écoles, collèges, lycées) et des services de soins de première nécessité ou destinés à la personne. Les temps d'accès à ces équipements et services ont été calculés à partir de distances-temps routières.

Les habitants des bassins de vie de Bourgogne-Franche-Comté se situent en moyenne à 19 minutes d'un ensemble de commerces et services d'usage courant. Cette durée est moindre en France métropolitaine : 11,5 minutes en moyenne soit 7,5 minutes de moins.

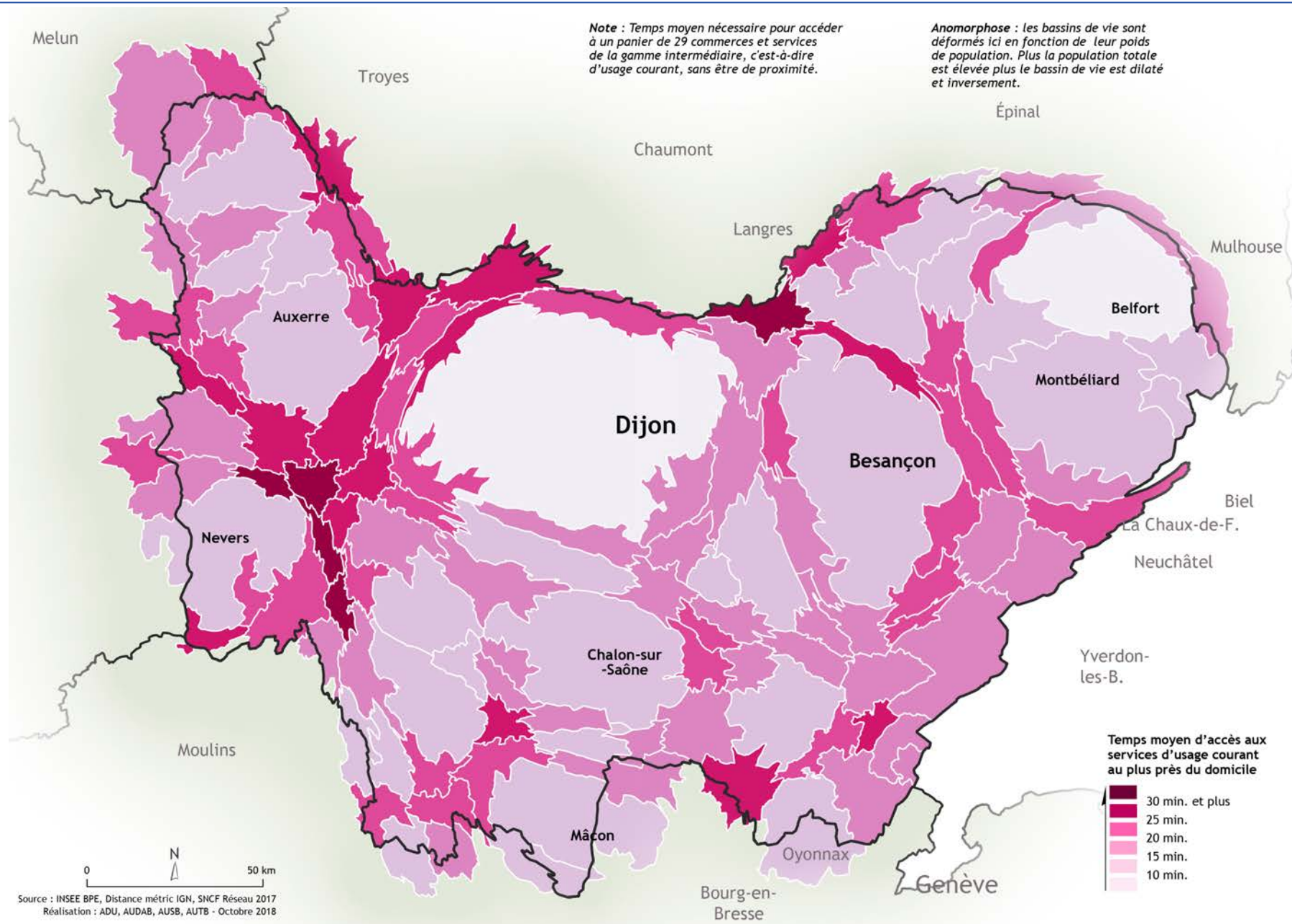
A l'instar de ce qui est observé en France métropolitaine, les temps de parcours les plus faibles enregistrés en Bourgogne-Franche-Comté se situent dans les bassins de vie urbains (Belfort : 9,5 minutes, Dijon : 9,9 min., Montbéliard : 10,2 min., Besançon : 10,4 min., Le Creusot : 10,7 min., Dole : 10,8 min., Chalon-sur-Saône : 11 min.)

A contrario, ce sont les bassins ruraux très peu denses et isolés qui sont les plus éloignés en temps de parcours de tous les types de services d'usage courant (entre 25 et 32 minutes). Par exemple, les bassins de vie de Luzy, Moulins-Engilbert, Prémery, Corbigny situés dans le massif du Morvan et de Dampierre-sur-Salon et Châtillon-sur-Seine situés au nord de la région sont à plus de 30 minutes des services d'usage courant.

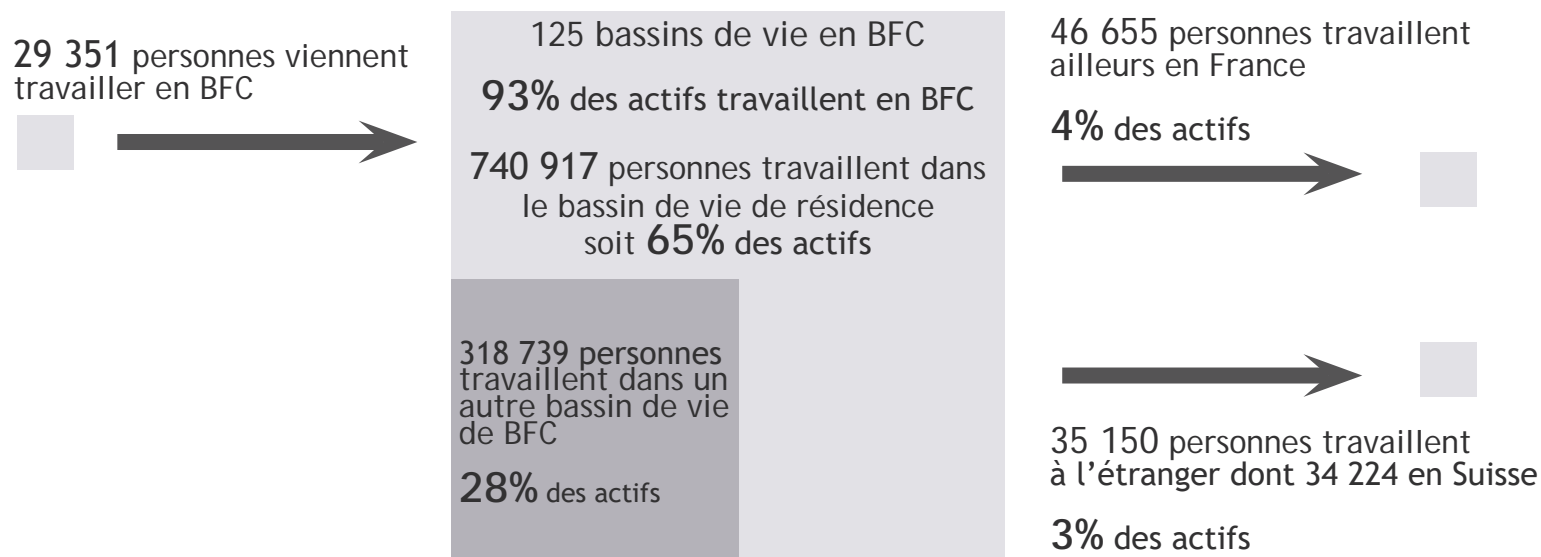
Les autres bassins de vie (périurbains, de petites ou moyennes villes ou frontaliers) se situent dans des temps de trajets intermédiaires, c'est-à-dire, entre 15 et 25 minutes en moyenne.

Les moyennes d'accès élevées sont à l'image de la physionomie géographique et démographique de la région Bourgogne-Franche-Comté : une région constituée d'un maillage important de vastes territoires faiblement peuplés et parfois isolés.

Accès en temps aux services d'usage courant des bassins de vie de la BFC



1.2. Liens thématiques fonctionnels

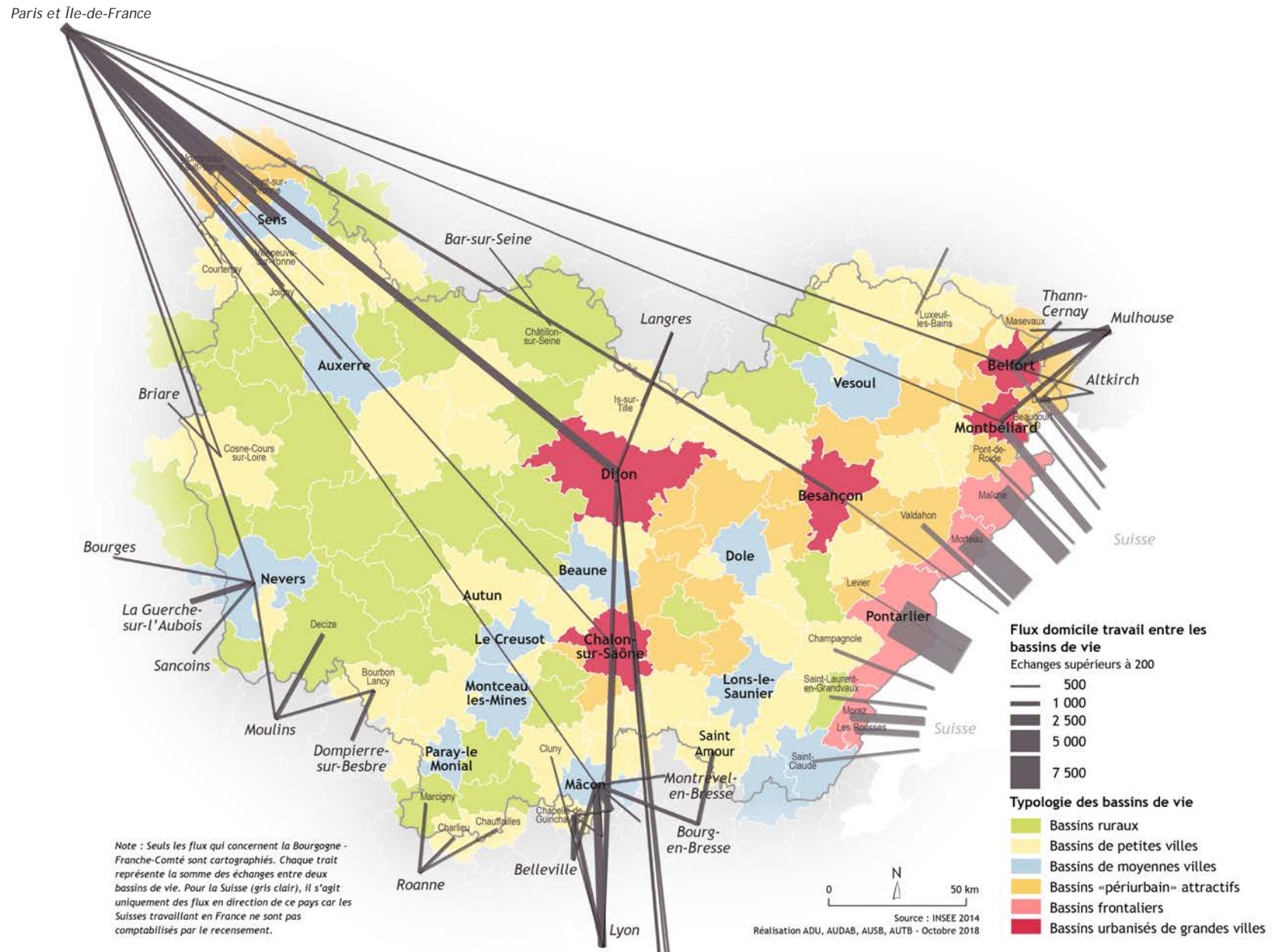


1.2.1. Liens fonctionnels domicile-travail

Échanges domicile-travail avec l'extérieur du territoire :

Sont essentiellement concernés les bassins de vie des grandes villes, en rapport avec d'autres grandes villes (Paris, Lyon, Mulhouse) et les bassins de vie de la périphérie régionale. Ceux-ci sont particulièrement significatifs sur les trois portes de la région : Île-de-France, Sillon Rhodanien, Alsace. Se distingue aussi fortement l'ensemble frontalier de la Suisse, qui trouve dans sa fonction de bassin de main-d'œuvre un fait identitaire considérable.

Échanges domicile-travail entre bassins de vie de la BFC et l'extérieur du territoire

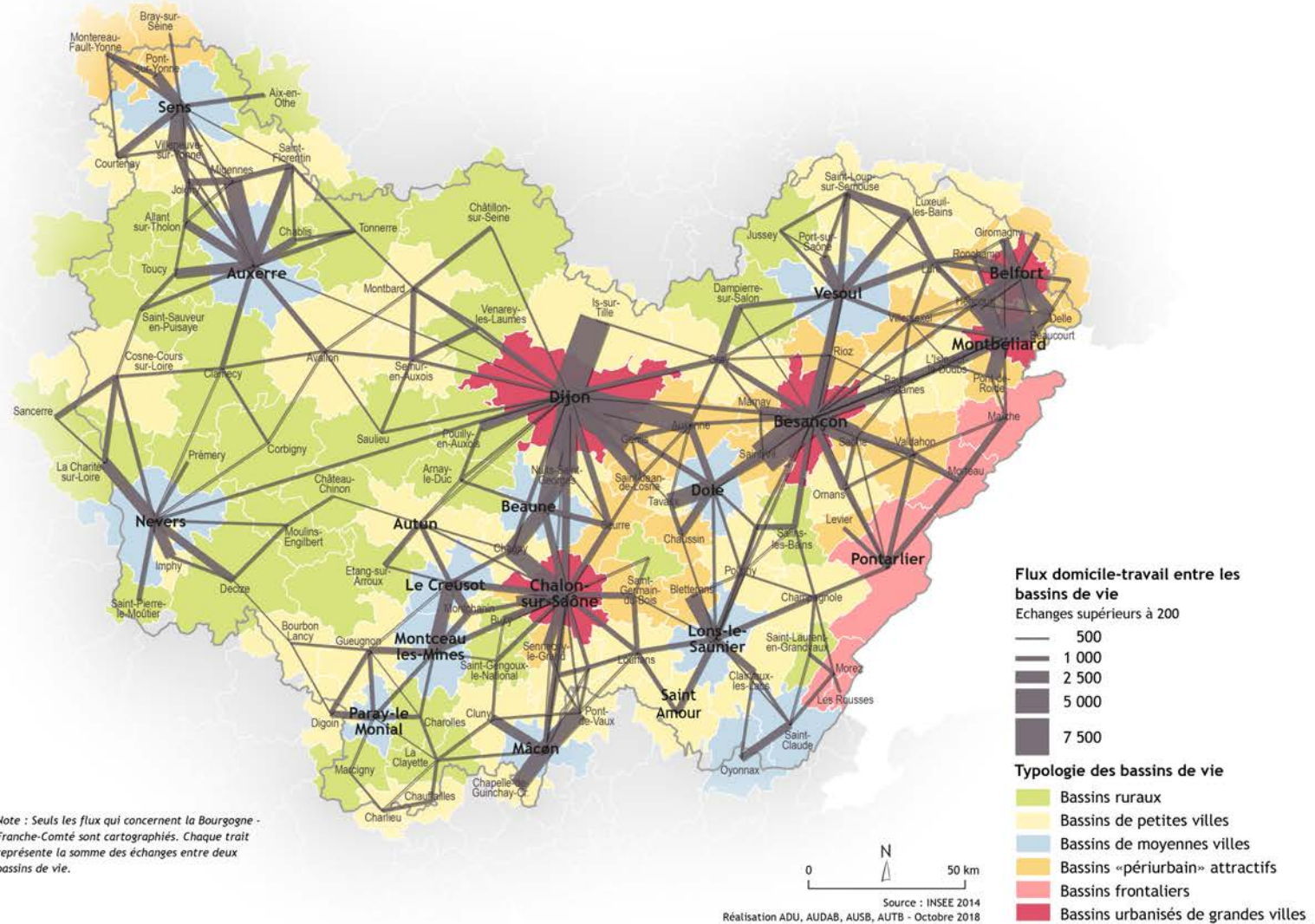


Échanges domicile-travail entre les bassins de vie de Bourgogne-Franche-Comté :

Les liens domicile-travail sont les plus représentatifs de l'interdépendance territoriale, avec une forte sensibilité à deux phénomènes : l'offre d'emploi et les facilités d'accès pour des mouvements pendulaires quotidiens. La masse des flux dessine d'abord des étoiles ayant un centre urbain. Viennent ensuite des échanges de volumes moins importants de ville à ville, ou plus ténus entre les bassins de vie ruraux.

De véritables multi-pôles se dessinent : Belfort-Montbéliard, le Creusot-Montceau-les-Mines, Dijon-Beaune.

Échanges domicile-travail entre bassins de vie de la BFC



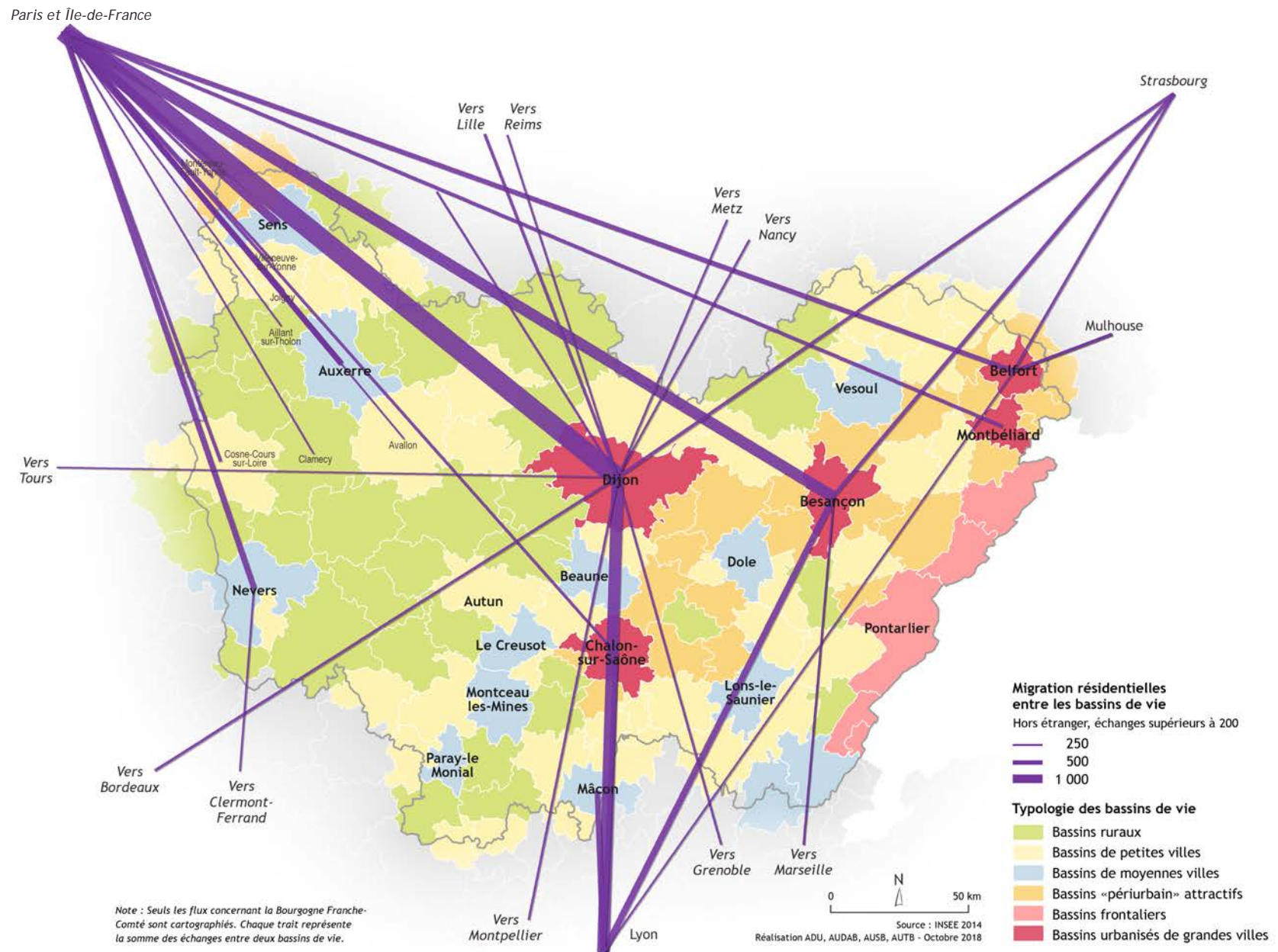
1.2.2. Migrations résidentielles

- **96%** à l'intérieur de la région BFC et **93%** au sein d'un même bassin de vie
- **2%** proviennent de l'extérieur de la région
- **2%** sortent de la région

Migrations résidentielles hors Région

C'est d'abord la relation avec l'Île-de-France qui ressort, qu'il s'agisse de liens générés par les villes principales (Dijon, Besançon, Belfort-Montbéliard, Chalon, Nevers), ou aussi d'une certaine proximité de l'Yonne avec le bassin parisien, où l'on peut percevoir un phénomène d'élargissement de la région capitale.

Migration résidentielles entre bassins de vie de la BFC et l'extérieur du territoire



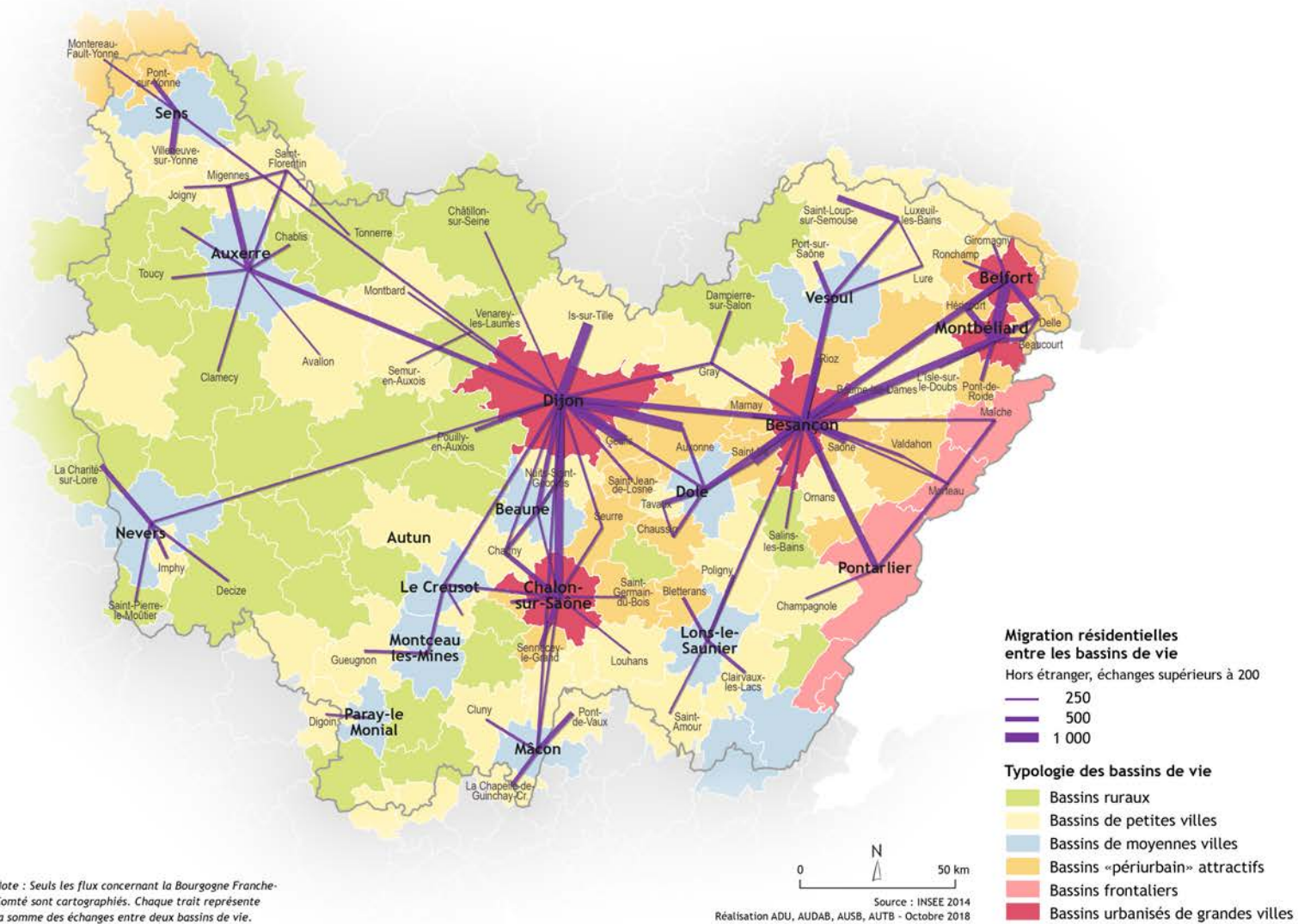
Migrations résidentielles internes

D'abord bien retenir que les migrations résidentielles se réalisent très largement dans un petit périmètre, c'est-à-dire que l'on est plus souvent dans un changement de logement ou de cadre de vie sans changement véritable de lieu de vie.

Pour le reste, les flux induisant un changement de bassin de vie, la carte régionale respecte la logique déjà observée à propos d'autres types d'échanges : des liens directs entre les pôles régionaux (grandes villes avec moyennes villes formant des grappes) et des liens structurés associant en étoile les villes avec les bassins de vie périurbains et ruraux.

Ces types d'échanges entre territoires ont la particularité de concerner des ménages et non des individus seuls. Ce sont des mouvements familiaux aux effets structurants et inscrits dans une certaine durée. Ils induisent pour ceux qui les opèrent un changement d'environnement et probablement de mode de vie.

Migration résidentielles entre bassins de vie de la BFC



1.2.3. Liens domicile-études

Lorsque l'enseignement induit des trajets hors du bassin de vie, il révèle des liens interterritoriaux qui structurent l'espace mais plus que cela, construisent chez les jeunes un vécu de la pratique régionale ou nationale qui va fonder des valeurs importantes dans un futur choix de vie. On va ici particulièrement se pencher sur deux niveaux d'études particuliers : le supérieur le secondaire.

Entre ces deux niveaux d'études surgit le contraste qui fait parler véritablement le fonctionnement régional. Le secondaire se joue dans la proximité des bassins de vie structurée autour des pôles d'importance locale : c'est la trame identitaire des pays qui fonctionne. Passé le Bac, les distances se dilatent, les pôles se raréfient considérablement, mettant en place trois plateformes de brassage : Dijon, Besançon, Belfort-Montbéliard.

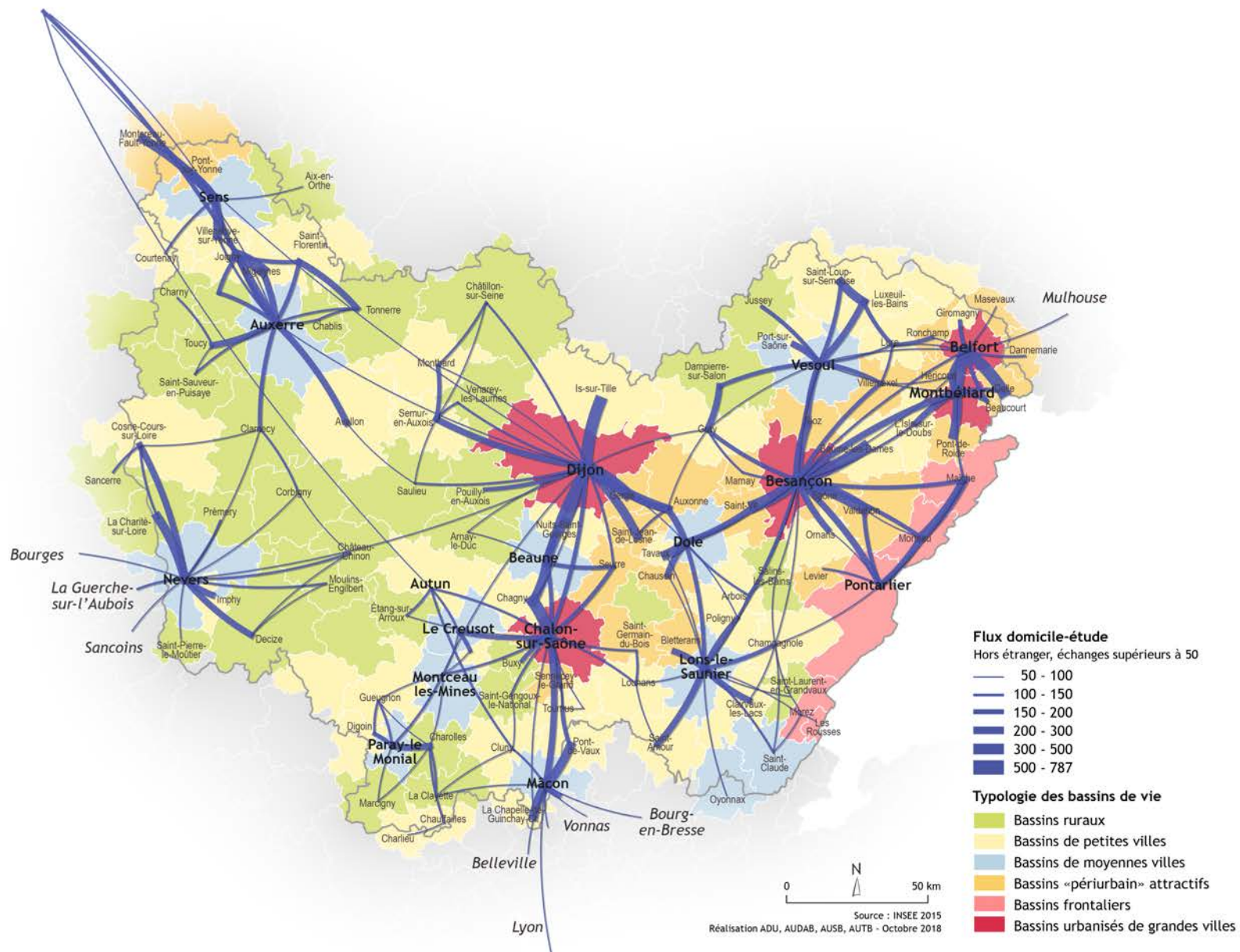
Enseignement secondaire : les lycées

La carte des lycées est issue de l'histoire de cette institution éducative qui va se positionner sur la ville, préfecture ou sous-préfecture, mais aussi dans des petites villes et bourgs ruraux, créant un lien territorial des plus forts. La présence d'un lycée dans les petites villes et bourgs ruraux va souvent de pair avec une orientation professionnelle, technique ou agricole en rapport direct avec une spécificité économique locale.

L'offre de formation structure les relations régionales dans la mesure où elle illustre le rayonnement ou la dimension de l'arrière-pays du niveau des grandes villes et des moyennes-petites villes. La carte a un aspect étoilé avec peu de liaisons significatives entre les pôles. Seules Dijon et Besançon auront un espace d'influence plus large, probablement dû aux « grands lycées » dont les classes préparatoires recrutent déjà dans une logique universitaire.

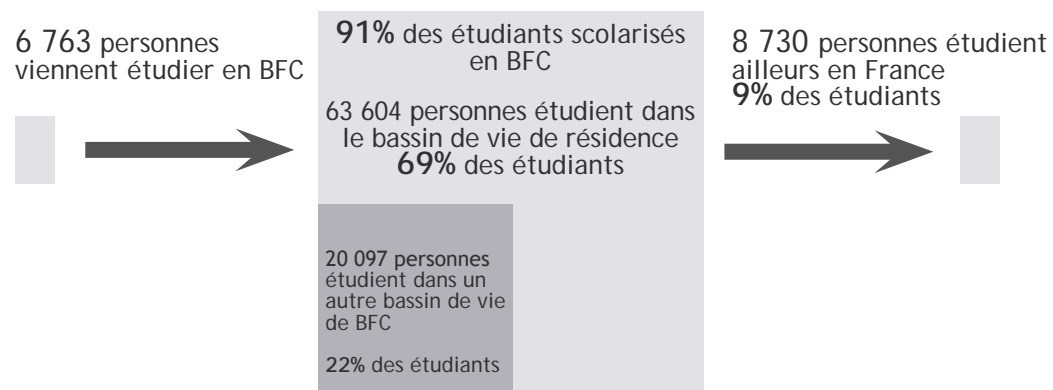
Déplacements domicile-études des lycéens de la BFC

Paris et Île-de-France

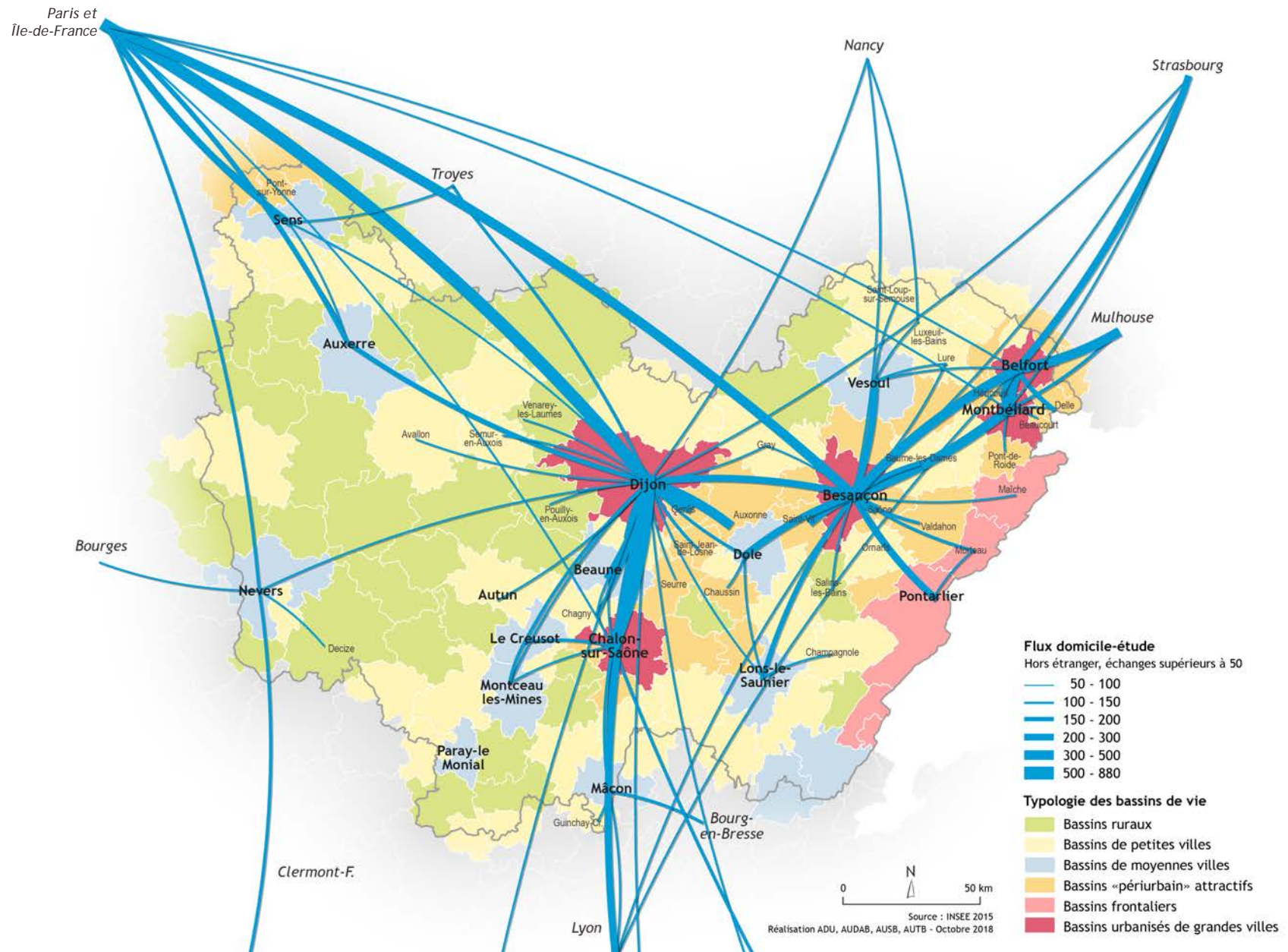


Enseignement supérieur

L'enseignement supérieur met en évidence un fonctionnement territorial fortement contrasté. C'est ici une offre de niveau supérieur qui dégage le rôle des grandes villes sur le plan régional et aussi les rattache aux grands pôles extrarégionaux, avec un effet de « dynamique métropolitaine ».



Déplacements domicile-études des étudiants de la BFC



1.2.4. Transferts d'établissements économiques

Les établissements économiques sont concernés par des changements de localisation qui impactent les équilibres internes et externes en déplaçant la capacité productive des territoires.

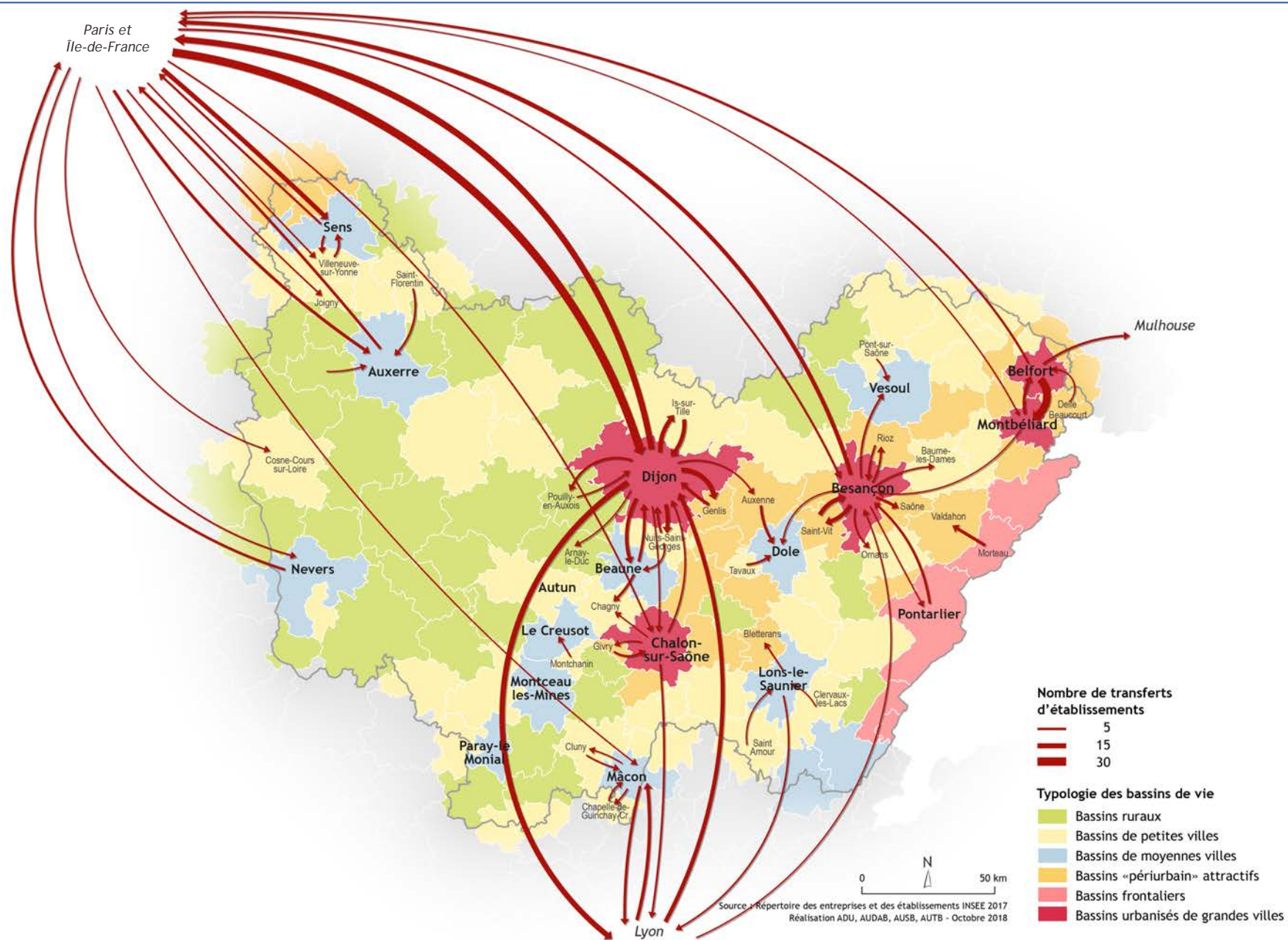
En 2017, 6 216 transferts d'établissements sont comptabilisés. La grande majorité des transferts concerne des activités de services. Plus des trois quarts se sont réalisés à l'intérieur du territoire régional et répondent à des logiques de proximité. Les transferts au sein d'un même bassin de vie régional représentent en effet 56% du total.

Un solde équilibré avec l'extérieur

Les transferts avec l'extérieur du territoire régional représentent un peu moins du quart de l'ensemble des transferts. Globalement autant d'établissements arrivent et sortent de la région. Les trois bassins de vie principaux connaissent cependant un déficit de 18 établissements pour Dijon et Besançon et 31 établissements pour Belfort-Montbéliard. Ce déficit vient ainsi s'ajouter au départ d'établissements vers leurs périphéries proches. Les principaux flux se font avec l'Île-de-France (313) et dans une moindre mesure avec l'agglomération lyonnaise (156).

Aux franges de la Région, excepté Sens qui gagne des établissements en provenance de l'Île-de-France principalement et Mâcon en provenance de Lyon, les principaux bassins de vie sont déficitaires. C'est le cas de Auxerre, Belfort-Montbéliard, Nevers ou encore Chalons-sur-Saône.

Principaux transferts d'établissements internes et externes



Au sein de la région, encore des logiques de proximité

Les principaux flux entre bassins de vie concernent Dijon et Besançon dans 30% des cas. Les transferts se font avec leur proximité immédiate dans des rapports en défaveur des agglomérations. Pour 89 établissements accueillis, 125 quittent Dijon pour les secteurs de Genlis, Is-sur-Tille, Nuits-Saint-Georges et Beaune principalement. Besançon a un solde légèrement plus équilibré avec 79 établissements entrant pour 90 sortants en direction de Saint-Vit, Saône, Rioz ou encore Vesoul. Le bassin de Belfort-Montbéliard fonctionne également avec sa proximité (Héricourt, Delle, Giromagny, Ronchamps...) et affiche un solde neutre.

Principaux transferts d'établissements avec l'extérieur en 2017

Départ	Arrivée	Commerce	Construction	Industrie	Services	Total
Paris	Dijon	1			29	30
Dijon	Paris	3	1	1	16	21
Dijon	Lyon		1	2	17	20
Paris	Sens	3			14	17
Besançon	Paris	2			14	16
Lyon	Dijon	3		1	11	15
Lyon	Mâcon	2	2	1	7	12
Paris	Auxerre	1	1	2	7	11
Auxerre	Paris	3	2	1	4	10
Mâcon	Lyon	3			7	10
Belfort	Mulhouse		5		3	8
Belfort	Paris	4		1	3	8
Sens	Paris	4	2		2	8
Nevers	Paris	2	3		3	8
Paris	Besançon	1			6	7
Chalon-sur-Saône	Lyon	1	1		5	7

Source : Répertoire des entreprises et des établissements INSEE 2017

Principaux transferts d'établissements entre bassins de vie régionaux en 2017

Départ	Arrivée	Commerce	Construction	Industrie	Services	Total
Belfort	Montbéliard	3	1	2	23	29
Dijon	Genlis		3		15	18
Saint-Vit	Besançon	1	2	2	11	16
Dijon	Is-sur-Tille	3	4		9	16
Besançon	Saint-Vit		2	2	11	15
Is-sur-Tille	Dijon		2	2	11	15
Dijon	Nuits-Saint-Georges	3		1	11	15
Dijon	Beaune	5	1		7	13
Genlis	Dijon	1	2		9	12
Montbéliard	Belfort	4	2		5	11
Morteau	Valdahon	2	7		2	11
Besançon	Saône	1	1	1	7	10
Auxonne	Dole	1	3		6	10
Beaune	Dijon	2	1	2	5	10

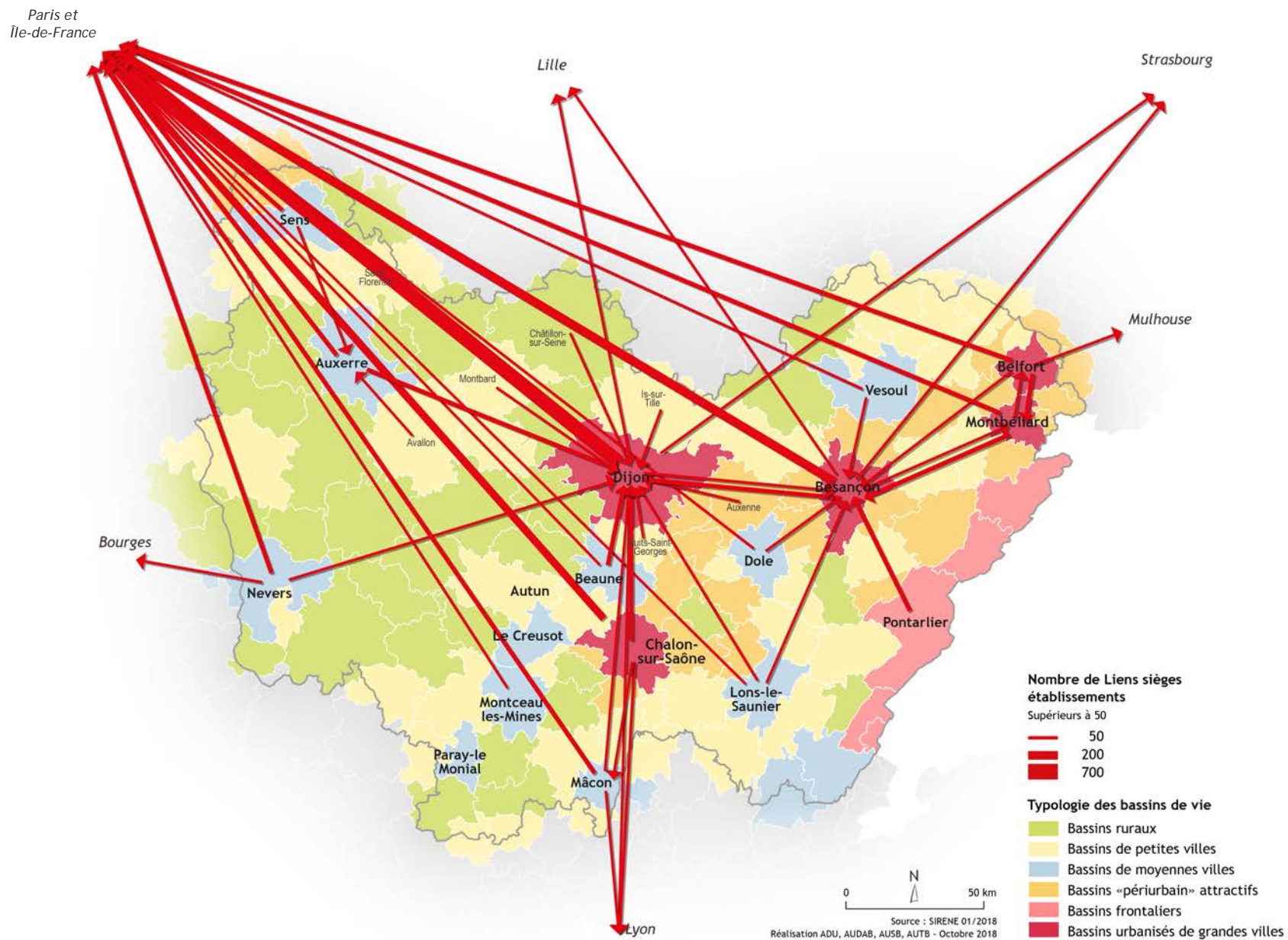
Source : Répertoire des entreprises et des établissements INSEE 2017

1.2.5. Des liens sièges-établissements polarisés par l'Île-de-France

A l'échelle de la Région, 11 200 entreprises employant environ 79 000 personnes ont leur siège dans un autre bassin de vie régional que celui où elles sont implantées. Ces sièges se situent principalement dans les bassins de Dijon, Besançon, Belfort-Montbéliard, Mâcon et Auxerre. Dijon et dans une moindre mesure Besançon polarisent la Région avec respectivement 2030 et 1272 sièges. La localisation des relations sièges établissements révèle leur rôle de capitale des anciennes Régions.

10 699 établissements employant plus de 142 000 personnes ont leur siège hors de la Région. Il s'agit d'établissements relevant des secteurs d'activités des services (43%) et du commerce (37%) principalement. L'industrie semble plus ancrée dans le territoire avec 14% d'établissements dont le siège se situe hors Région. L'Île-de-France joue un rôle très polarisant. Le tiers des entreprises (3618) ayant leur siège social hors Région dépendent de la capitale. Après l'Île-de-France, les liens sièges établissements avec Lyon, Strasbourg et Lille apparaissent dans des proportions très nettement inférieures.

Liens sièges-établissements en région BFC



Structure fonctionnelle générale

2.1. Fonctionnement systémique régional

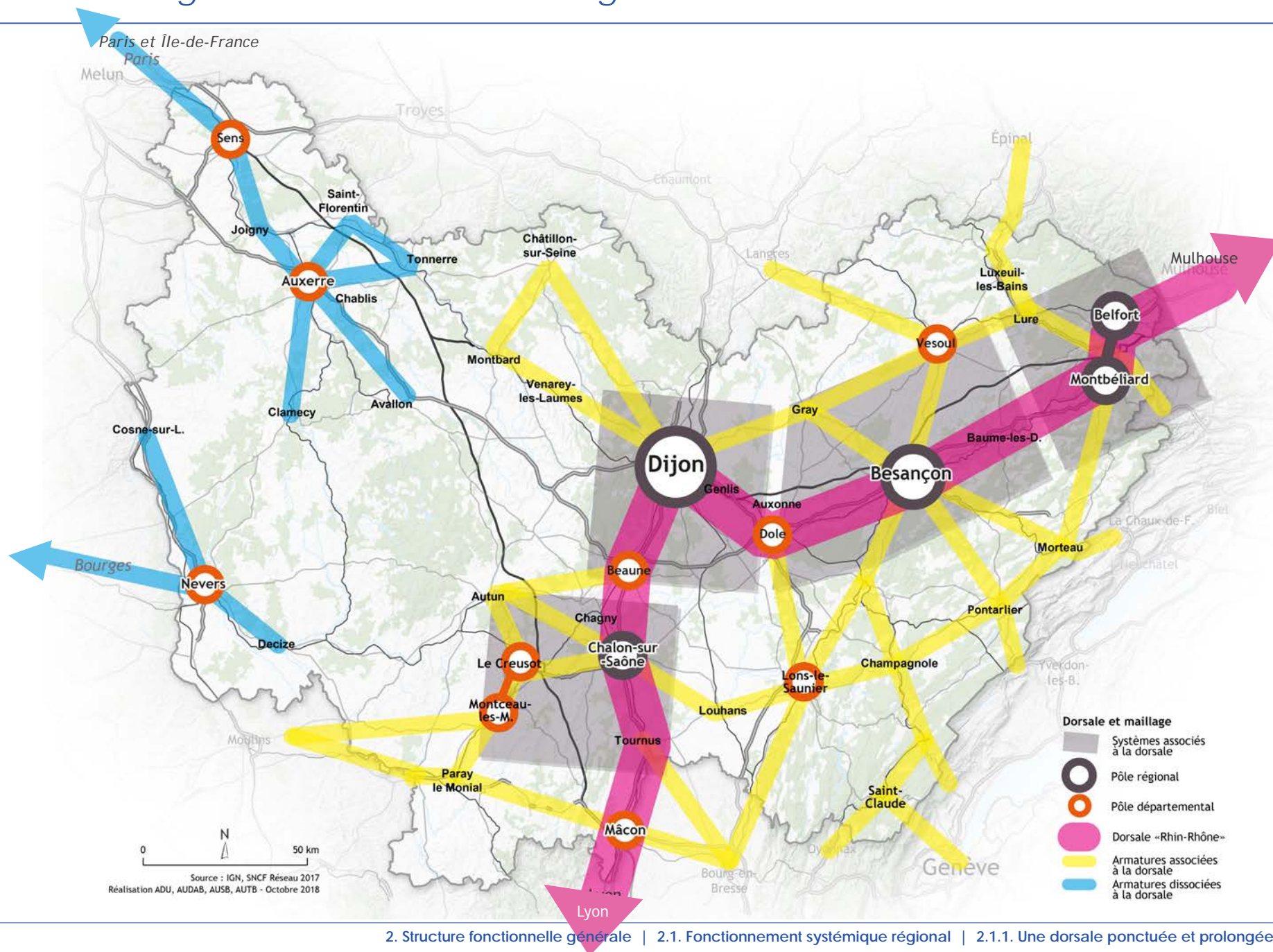
2.1.1. Une dorsale ponctuée et prolongée

La région n'est donc pas structurée par une capitale unique, centre d'un réseau étoilé, mais par plusieurs polarités chaînées dont la dynamique se prolonge hors région : c'est la dorsale Rhin-Rhône. Sa continuité est un fait géographique construit aussi par la proximité de quatre séquences (ou « plaques ») liées deux à deux, du Nord Franche Comté au Sud Bourgogne. Qui plus est, la dorsale n'existerait pas avec la même force sans la puissance des prolongements rhénan et rhodanien, qui superposent au chaînage local le flux économique d'un grand corridor européen. La dorsale Rhin Rhône est le fait régional le plus fort à l'aune européenne.

Cependant, l'ouest de la Région n'est pas connecté à la dorsale Rhin-Rhône mais à deux dynamiques externes et différentes : l'Yonne est le prolongement de l'Île-de-France et la Nièvre de la Loire centrale.

Les trois systèmes sont quasi dissociés.

Armature régionale - Dorsale et maillage

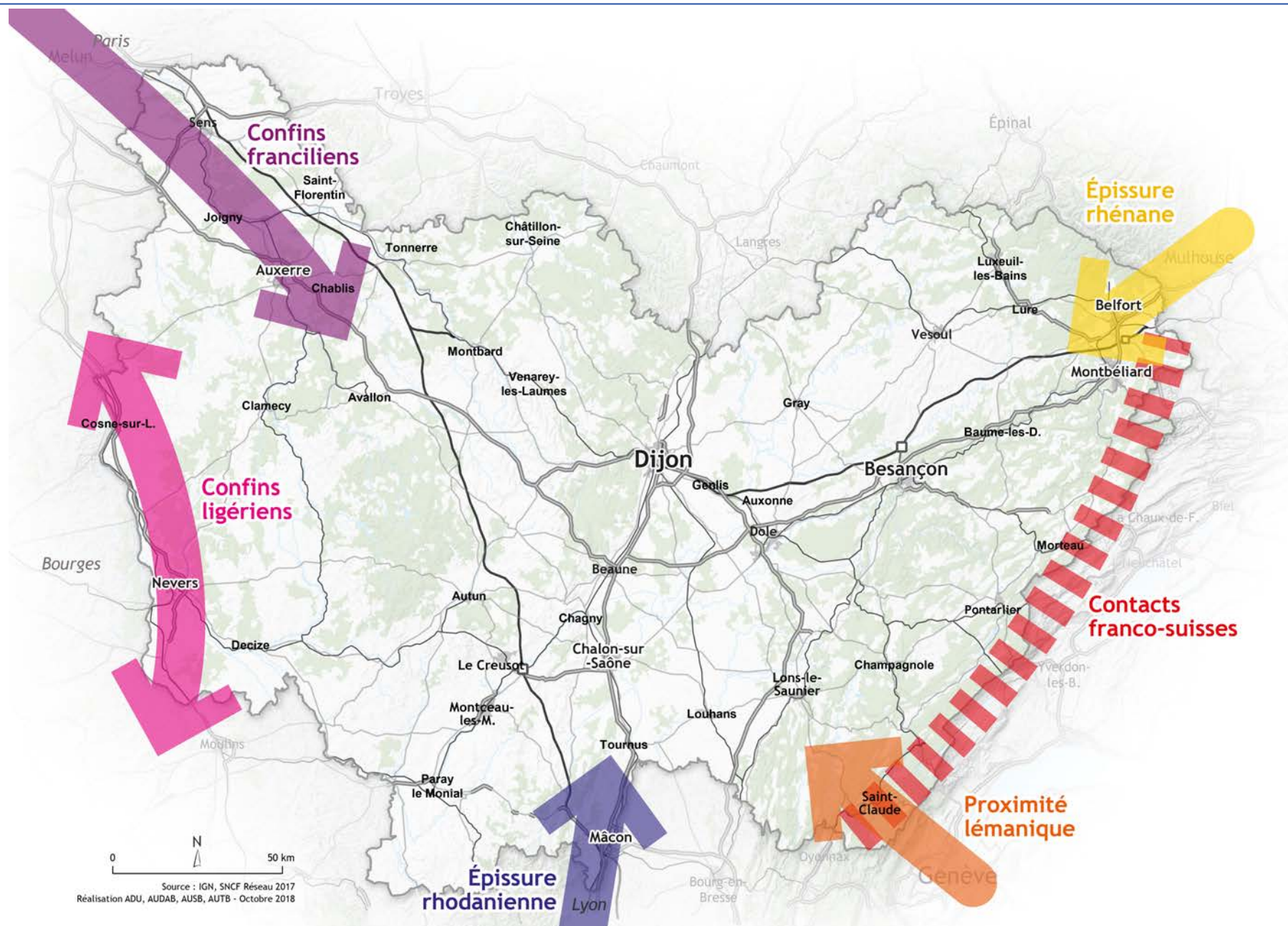


2.1.2. Les périphéries régionales

Un regard panoramique sur le pourtour régional révèle une succession de situations spécifiques, dynamiques, sans lien entre elles, mais toutes tirées par l'extérieur.

- La logique Rhin-Rhône introduit deux spécificités en Sud Bourgogne et en Nord Franche Comté. On trouve dans ces espaces une combinaison intéressante de fonction de passage (et de porte), d'intensité des réseaux urbains, de transition culturelle et des capacités économiques fortes. On peut parler d'épaisseur dans le sens où se manifeste à la fois la continuité du corridor européen et un processus local de développement économique qui s'appuie sur les infrastructures et exploite le potentiel d'ouverture.
- Le contact franco-suisse est un bassin d'emploi dissymétrique dont les retombées créent un bon climat en termes de niveau de vie, pour un bandeau frontalier plus ou moins large et ponctué de petites villes dynamiques. Entre elles ces villes ne constituent pas un « système transfrontalier ». Elles sont adossées sur Besançon, Lons le Saunier, Belfort-Montbéliard.
- Le sud du Jura est quant à lui sensible à la proximité de Genève, phénomène qui se remarque aussi dans le département voisin de l'Ain. Il s'agit d'un troisième cercle résidentiel de la métropole suisse.
- L'Île de France établit dans l'Yonne l'extrémité d'une de ses antennes. Ici se produit une forme d'inclusion par les transports en communs, ouvrant l'espace à des pendulaires pour accéder aux villes proches de Seine-et-Marne comme à la capitale. C'est une dynamique de (très) grande banlieue qui soutient des territoires faiblement peuplés qui ne regardent plus beaucoup le reste de la région de Bourgogne.
- La Loire n'est pas région, son cours est trop long et trop différencié. Il serait dommage toutefois qu'elle soit, dans la partie qui nous intéresse, réduite à une frontière. La section orientale de son cours médian, est très anciennement aménagée, les villes y font système avec le Berry (Bourges), le Bourbonnais (Moulins) et l'Allier. La Nièvre est concernée par ce système où Nevers persiste comme tête d'un réseau d'échanges essentiel et qui cherche des voies de développement. Tout cela chevauche la limite administrative, au risque d'une perte d'identité.

Forces centrifuges et emprises externes



2.1.3. Une organisation de maillages

N'étant pas structurée de façon pyramidale, la région fonctionne par des maillages étayés sur un système de villes aux dimensions diverses. On distingue nettement un vaste dispositif adossé à la dorsale majeure ainsi que, suivant des orientations centrifuges, le système de l'Yonne rattaché aux confins franciliens et le système nivernais rattaché au chaînage de la Loire moyenne.

On doit insister sur la notion de maillage, dans le sens où la dynamique des continuités régionales se fait de point à point pour assurer un tissu territorial. Les relations entre bassins de vies ont à la fois une nécessité de proximité et la possibilité de monter qualitativement aux points forts du système qui jalonnent la dorsale.

Les maillages sont animés par les quatre séquences de la dorsale : Nord Franche-Comté, Besançon, Dijon, Chalon-sur-Saône.

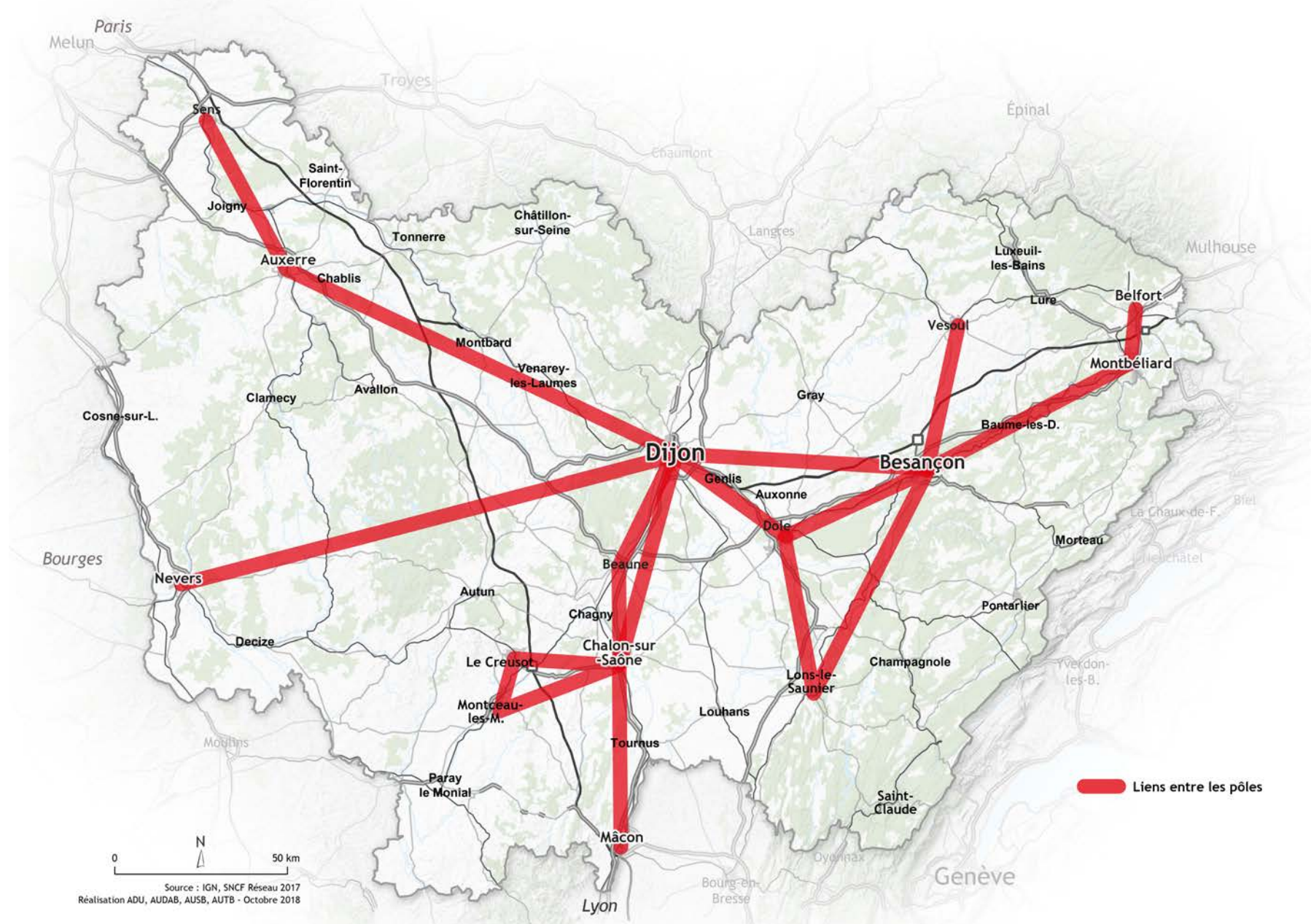
De nombreuses villes sont aussi là qui développent en profondeur la vie régionale : villes préfectorales, centres économiques ou de services auxquels les bassins de vie périurbains et ruraux se rattachent.

2.1.3.1 Articulations du système régional : liens entre pôles

Le schéma de fonctionnement territorial régional distingue trois niveaux de maillages. Ces trois niveaux sont différenciés par une fonction spécifique, sachant que tous entretiennent une vocation de proximité.

Les liens de pôle à pôle : ils impliquent les pôles régionaux et les chefs-lieux des territoires, lesquels entretiennent entre eux des liens modérés quantitativement, mais qualitativement spécialisés sur les fonctions supérieures. Parmi ces échanges, les pôles régionaux majeurs ont la quasi exclusivité des échanges avec les métropoles extrarégionales voisines : Paris, Lyon, Strasbourg.

Articulations du système régional



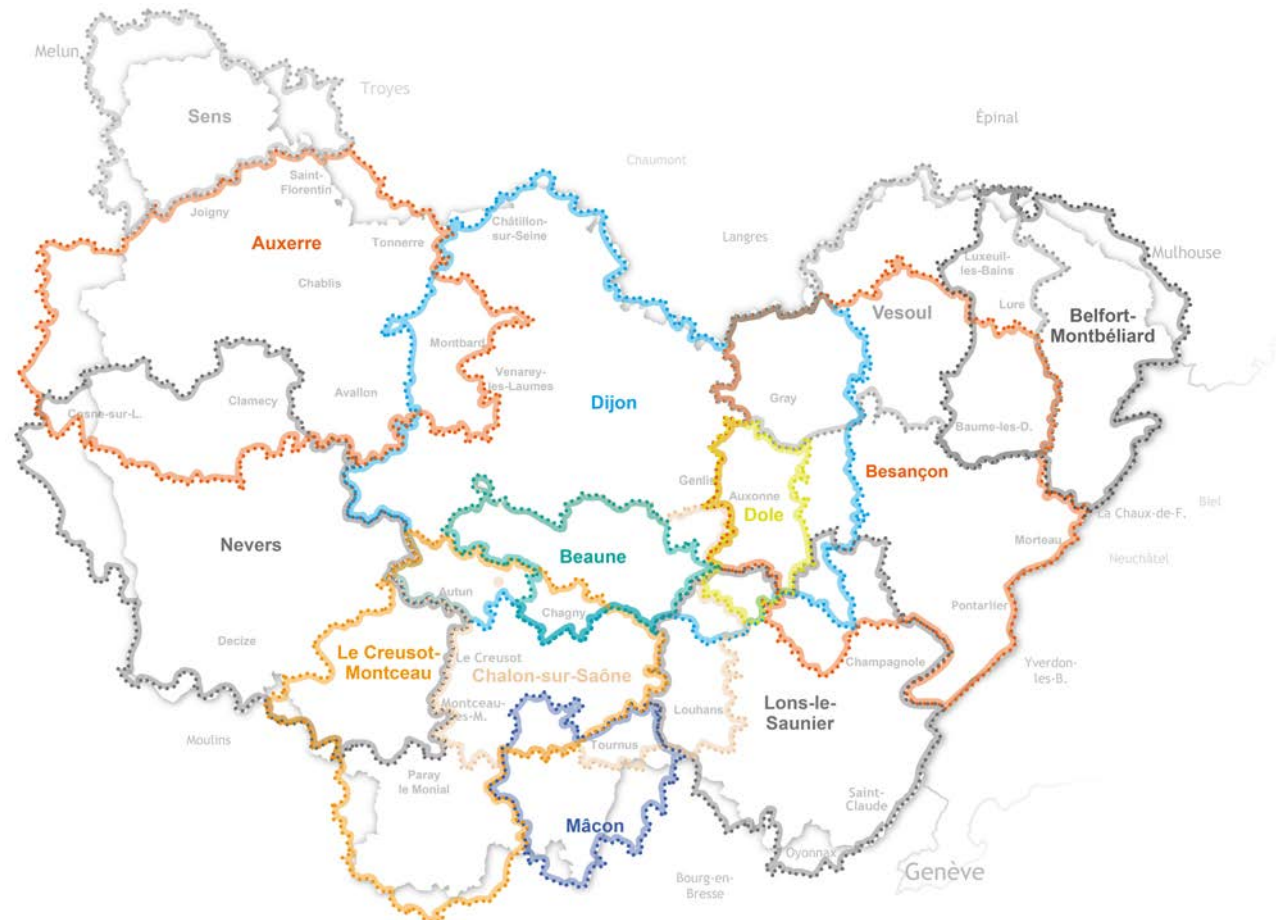
2.1.3.2. Une région de territoires

De l'examen des liens structurant il ressort que le niveau de cohésion le plus fort est le niveau intermédiaire : bassin de vie et d'emploi, tissu économique, fonctions sociales sont fortement assurées par les villes « départementales » (les pôles régionaux y compris).

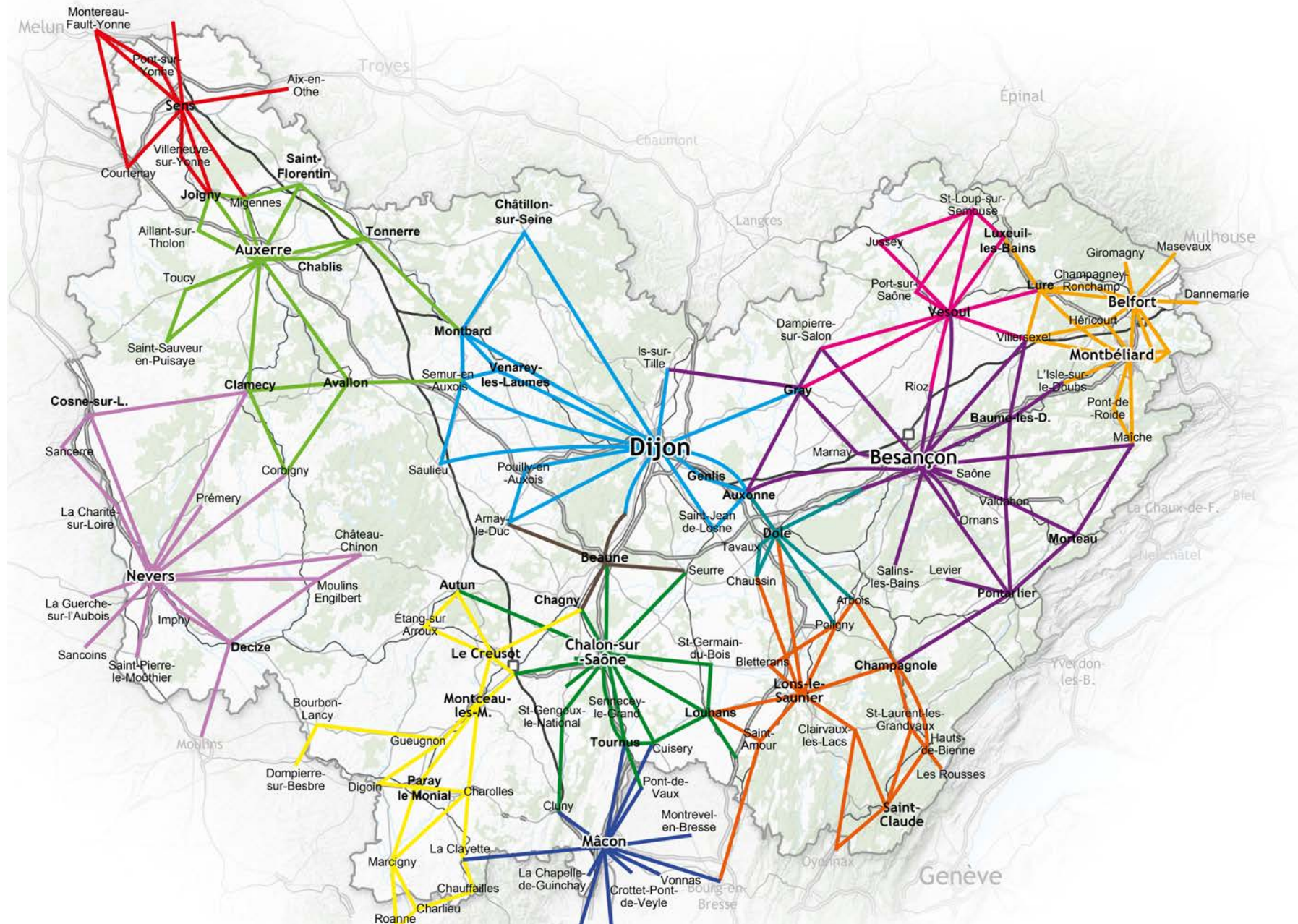
On discerne ainsi 13 systèmes territoriaux étoilés, non pas autonomes mais cohérents et solidaires, lesquels forment réellement le corps régional.

Ces systèmes articulent à un pôle central urbain des bassins de vie diversifiés : petites villes ; périurbains et ruraux.

Les territoires ont ici un caractère fédérateur.



Systemes étoilés



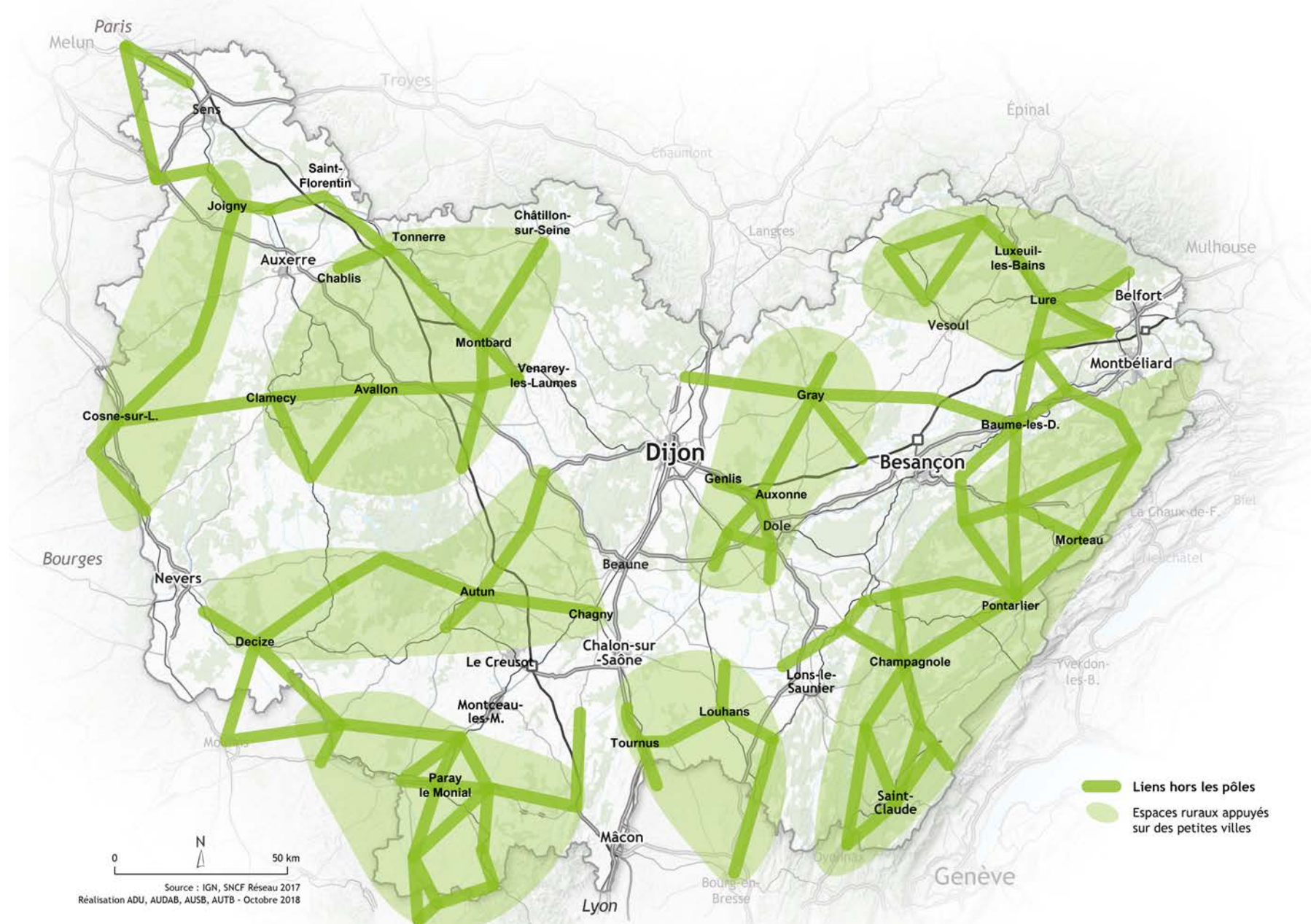
2.1.3.3. Périphéries de l'intérieur

Ces systèmes relationnels concernent des bassins de vie dont les liens majeurs ne passent pas par un chef-lieu territorial régional. Ils forment de proche en proche des espaces lisibles méritant d'être reconnus car cohérents économiquement. Leur spécificité est d'être faiblement denses, mais structurés par des pôles locaux clairement identifiés.

Ces territoires sont des terroirs appuyés sur des centres serviciels qui se recoupent fortement avec ce que l'INSEE désigne sous le terme de « petite ville ». Ils sont variablement dynamiques et leurs activités économiques sont différenciées.

Ils sont pleinement des territoires de projets et leur dimension est en affinité avec la notion de « pays ». Des ensembles territoriaux se dessinent : le Haut-Doubs, l'espace frontalier Jurassien, les contacts entre Bourgogne et Bassin-Parisien : Châtillonnais, Auxois, Bazois, la Haute-Saône : Vosges Saônoises et Graylois, les campagnes de la Bresse, du Bourbonnais, de la Bourgogne méridionale...

Périphéries de l'intérieur



2.2. Analyse distinctive et relationnelle des composantes régionales

Une région de territoires interconnectés

La composante territoriale dijonnaise offre une morphologie en étoile qui la positionne de manière centrale à l'échelle régionale (de surcroît dans la partie bourguignonne). Dans une moindre mesure, le sous-système bisontin connaît également une position de carrefour dans la partie franc-comtoise.

Les territoires de Chalon-sur-Saône et Belfort-Montbéliard offrent aussi des degrés de connectivité élevés. Celui de Belfort-Montbéliard reste plus ouvert vers l'extérieur (Mulhouse et Suisse) et celui de Chalon-sur-Saône demeure centré sur l'axe Dijon-Lyon dont une branche est toutefois orientée vers le Creusot-Montceau.

Les autres composantes territoriales régionales enregistrent moins de liens et leur morphologie demeure plus axiale qu'étoilée.

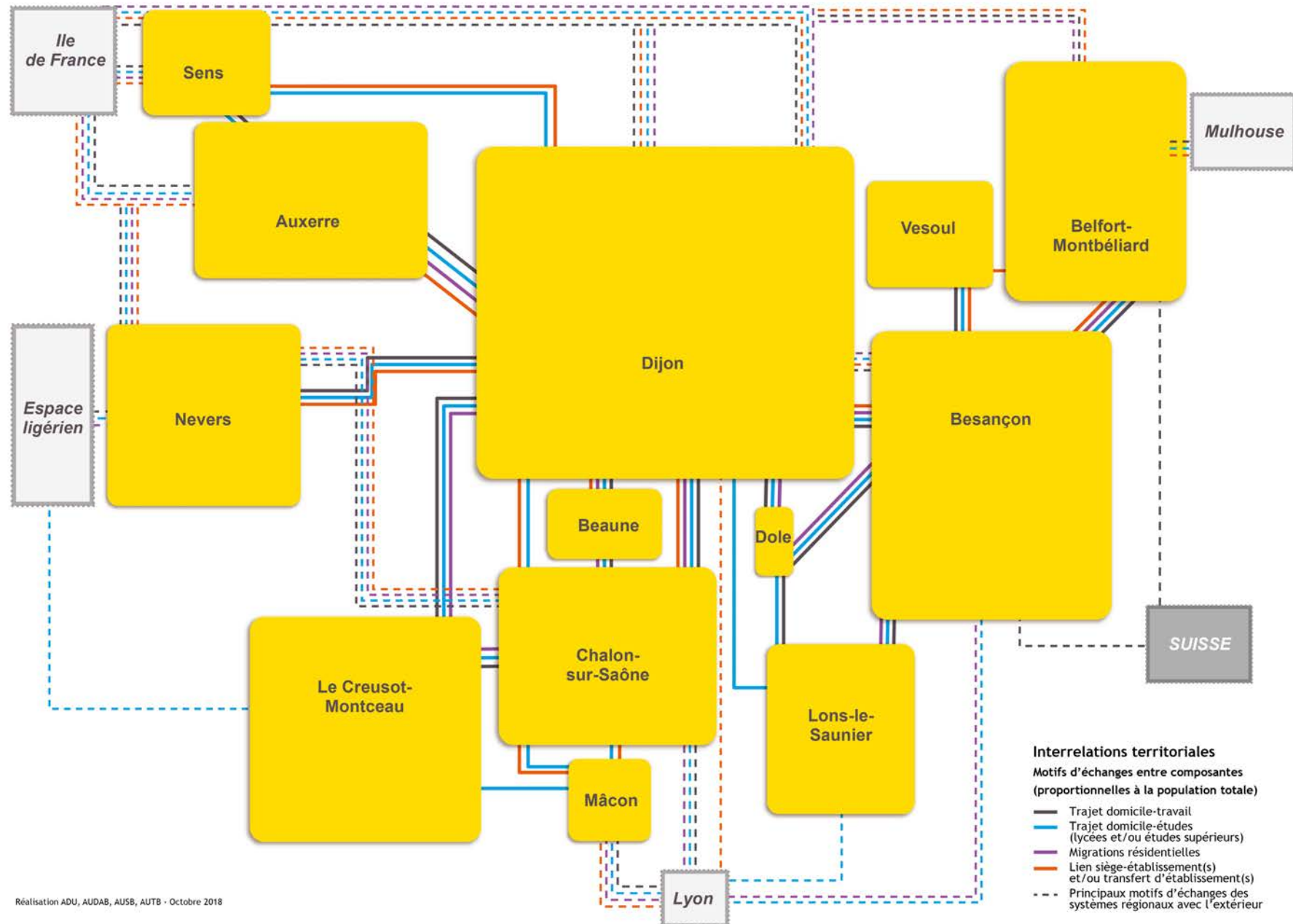
Certains territoires proches des limites de la Bourgogne-Franche-Comté comme ceux de Vesoul ou de Nevers ont les plus faibles nombres de liens ou de connexions avec les autres composantes régionales ou extra-régionales. Cependant, la composante de Lons-le-Saunier bien que située au sud de la région garde une bonne connexion avec les autres territoires.

	Nb de liens* Nb de branches**
Dijon	30 9
Besançon	24 8
Chalon-sur-Saône	15 5
Belfort - Montbéliard	12 5
Auxerre	10 3
Mâcon	9 4
Le Creusot Montceau	8 4
Dole	8 3
Sens	8 3
Lons-le-Saunier	7 4
Beaune	7 2
Nevers	6 2
Vesoul	4 2

* : Liens thématiques entre territoires

** : connexions (au moins 1 lien) entre territoires

Principaux motifs d'échanges entre les systèmes régionaux et avec l'extérieur



Réalisation ADU, AUDAB, AUSB, AUTB - Octobre 2018

Conclusion

La Bourgogne-Franche-Comté fait partie des régions françaises constituées par fusion de régions préexistantes. Outre le fait que cette région nouvelle ne dispose pas de métropole à la mesure de son format élargi, elle a hérité de deux structures fonctionnelles différentes : la grappe franc-comtoise et la ville unique dans l'environnement rural de la Bourgogne. L'enjeu de l'étude des liens territoriaux est de rechercher les possibles exploitables pour construire dans le temps long (mais dès maintenant) la charpente de cet espace qui n'est pas encore un territoire.

1. Consolidation du maillage multipolaire

Il n'y a pas de métropolisation régionale dans le sens où aucune ville seule n'est en mesure d'impulser en profondeur un cycle de développement descendant, ni d'imposer un rapport de force - une attractivité - dépassant les limites. Ce sont, au contraire, les influences extérieures qui impactent la région.

Plusieurs régions voisines ont, à quelques nuances près ces mêmes caractéristiques (Grand Est, Centre-Val de Loire) et on peut s'interroger sur le fonctionnement de la moitié occidentale (ancienne Auvergne) de la région Auvergne-Rhône-Alpes ! Le contexte général est donc celui d'une géographie de mosaïque.

A l'absence de suprématie métropolitaine prévaut donc la complexité du maillage multipolaire. Celle-là est sûrement plus délicate à gérer pour « faire région » au sens culturel. Difficile à percevoir depuis l'extérieur, le maillage multipolaire induit une gouvernabilité par le dialogue constant.

Malgré ces inconvénients, la diversité des dynamiques locales peut tout de même être vue comme un facteur de robustesse du corps régional. La multiplicité des particularités suppose que chaque unité de territoire soit impliquée dans un jeu collectif, tout en investissant sur ce qui est sa force et son potentiel original.

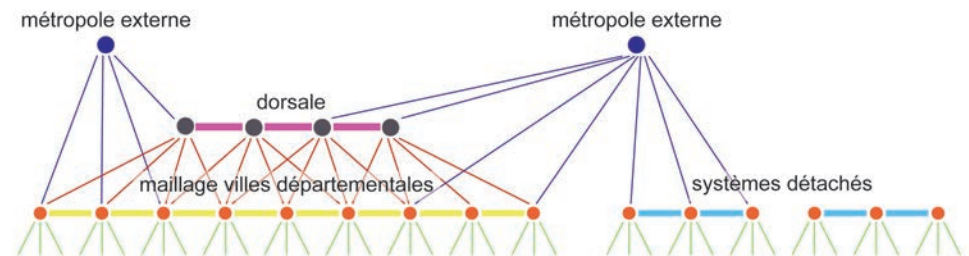
2. La capillarité de la toile territoriale

La question s'est posée d'identifier le meilleur niveau de la trame territoriale sur lequel investir pour optimiser l'effet de diffusion d'un développement voulu. Dans le cas d'une structure métropolitaine unicentrique, la réponse est simple : « le ruissellement » est sensé aller de soi, du sommet vers la base.

En Bourgogne Franche Comté, cette option est impensable à cause des césures et des éloignements qui marquent le territoire. La concentration des investissements stratégiques doit plutôt être orientée par plaques, afin que l'assemblage des plaques fasse - ensuite - région. Le niveau d'investissement constructif de l'action régionale se situe à la fois sur la dorsale et sur les villes départementales.

L'étude démontre la prégnance de la proximité d'un point de vue fonctionnel général : 93% des migrations résidentielles et 65% des actifs restent dans le même bassin de vie. On ne sort que peu de cet espace de proximité qu'est le bassin de vie, et les bassins de vie eux-mêmes se complètent de proche en proche avec cette même logique de proximité.

Certaines fonctionnalités correspondent à des distances plus grandes lorsqu'elles sont liées à une offre rare : l'enseignement supérieur, les soins hospitaliers, l'économie industrielle, les centres de décisions économiques ou régaliens. Celles-ci peuvent donner de la lisibilité à l'espace régional, à condition de rester pertinentes, efficaces, convenablement accessibles et être liées à autre chose qu'une motivation subie.



3. Richesses périphériques

La notion de périphérie n'est pas à entendre ici comme menace issue d'espaces limitrophes, ni comme désignation de lieux relégués. La Bourgogne Franche Comté est justement riche de périphéries extérieures et de périphéries intérieures. Ces périphéries sont des ressources de développement. Elles sont à mettre « au centre » du projet régional.

Les périphéries extérieures sont pour la plupart des situations à développer au cas par cas, à inscrire durablement avec les régions et pays voisins. Une politique des interfaces est constitutive du schéma régional de développement : voir chacun des éléments centrifuges déjà mentionnés.

Toujours vis-à-vis de l'extérieur, il est évident que la Région, qui n'est pas un centre, n'en est pas moins un carrefour capable d'articuler Paris, la méditerranée, le centre européen. La question est logistique, économique et sociale. Elle implique une inscription dans les grands programmes d'infrastructures.

Les périphéries intérieures sont une chance économique, environnementale et humaine. Nous y trouvons les identités les plus fortes en termes de patrimoine et de résilience, du fait de la distance qui a préservé l'originalité. Un retournement du regard s'impose et l'on peut se demander si la panacée du numérique ou de l'accessibilité illimitée, devant absolument désenclaver ces bassins de vie au rythme différent, ne risquent pas d'être cause d'une dénaturation irréversible. Ce sont plutôt des politiques locales ciblées et véritablement innovantes dans des espaces de faible densité démographique, qui ici auront le plus de sens.

4. Besoin de concepts d'aménagement régionaux

Ayant exposé tout cela, il ne faudrait pas ramener le projet régional à une seule focalisation sur le local, qualitative mais sans liens. La nécessité de l'armature générale reste, avec une force considérable.

Il s'agit d'abord de ne pas reculer - c'est-à-dire renouveler et rester en avance - sur les fonctions supérieures, les têtes de réseaux, les générateurs de richesse.

Il s'agit aussi de construire des infrastructures dans le temps long en mobilisant tous les acteurs. Cela renvoie à des concepts d'aménagement fondamentaux.

L'étude a permis d'évoquer la dorsale Rhin-Rhône, ses plaques, ses portes. De même l'arc jurassien et trans-jurassien, le prolongement voulu de l'espace francilien, la construction de la Loire moyenne, sont déjà identifiés parmi ces grands sujets qui chacun méritent « un plan ». On pourrait probablement examiner le potentiel Saône-Moselle, peu lisible à cette heure, mais susceptible d'ouvrir une voie d'échange avec la Lorraine et l'Europe du Nord.

Aire d'attraction : zone dans laquelle se situent les habitants d'un pôle territorial influent de par son offre d'emplois, d'hébergements, d'équipements et services ou sa capacité d'animation culturelle.

Attractivité territoriale : capacité d'un territoire d'attirer et de retenir les habitants et les facteurs mobiles de production : résultante à la fois de l'attraction (fait d'attirer les acteurs extérieurs du territoire et de conserver ceux résidents), de l'attrait (capacité à se rendre désirable) et du rayonnement (capacité à répandre une image et à se faire connaître).

Connectivité : notion qui permet d'évaluer la densité des connexions au sein d'un territoire et les possibilités de mise en relation entre différents pôles. Elle est la propriété d'un réseau d'offrir une multiplicité d'itinéraires alternatifs entre territoires.

Connexité : capacité d'un territoire d'assurer des liaisons entre les lieux ou pôles, de rendre possible les liens, les échanges et les circulations.

Contraction espace-temps : effet apparent de réduction des distances physiques et du rapprochement des territoires liés à l'accroissement des vitesses de circulation qui diminue les temps de parcours.

Distance : mesure de la séparation entre deux territoires. Elle peut être évaluée en kilomètres, en coût ou en temps. Elle est considérée comme l'un des facteurs déterminants de diminution des interrelations entre territoires.

Enclavement : isolement relatif d'un territoire par rapport à un autre proche, conséquence de sa médiocre accessibilité par manque d'infrastructures et/ou d'offres de transport.

Interaction territoriale : ensemble des effets produits par l'échange, matériel ou immatériel, entre territoires.

Interrelation territoriale : relation réciproque existant entre territoires.

Modèle gravitaire : modèle prédictif des flux engendrés entre deux lieux, selon un lien proportionnel au produit de leur masse et inversement proportionnel à la distance qui les sépare.

Flux : mesure d'interaction spatiale obtenue par l'addition de déplacements de personnes (navetteurs) ou d'entités matérielles (marchandises, capitaux...) et immatérielles (services, informations...) entre deux territoires pour durée donnée.

Système territorial : ensemble des relations et interactions entre les lieux et les acteurs d'un ou plusieurs territoires qui forme un tout complexe, organisé et hiérarchisé.

Territoire : étendue terrestre occupée, aménagée, administrée et gérée par un groupe ou une collectivité.

Études - Publications

Agences d'urbanisme de Bourgogne-Franche-Comté, 2017, *Dynamiques territoriales en BFC*

Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon, 2015, *Activité, chômage et emploi en Bourgogne-Franche-Comté* [En ligne] (page consultée le 17/01/2017), disponible sur : http://audab.org/wp-content/uploads/2015/05/Aktiv_emploi_chom_2015_1-2r%C3%A9duit_versionsiteinternet.pdf

Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon, 2016, *Entre Besançon et Dijon, Un territoire à fort potentiel de développement* [En ligne] (page consultée le 17/01/2017), disponible sur : http://audab.org/wp-content/uploads/2016/10/R03_ZoomSur_Axe_BD.pdf

Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, 2016, *La France des nouvelles régions* [En ligne] (page consultée le 17/01/2017), <http://www.cget.gouv.fr/dossiers/france-nouvelles-regions>

Efigip Franche-Comté, C2R Bourgogne, 2016, *État des lieux socio-économique de la région BFC et des zones d'emploi* [En ligne] (page consultée le 17/01/2017), disponible sur : <http://www.emfor-bfc.org/actualites/2905-etats-des-lieux-socioeconomiques-de-la-region-bourgogne-franche-comte-et-seszones-d-emploi.html>

INSEE, 2016, *Liens entre les aires urbaines en BFC* [En ligne] (page consultée le 17/01/2017), disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1894727>

INSEE, 2016, *Portrait de la BFC* [En ligne] (page consultée le 17/01/2017), disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2019815>

Mensia, Région Franche-Comté, 2012, *Diagnostic territorial de la Franche-Comté dans le cadre de l'actualisation du SRADDT* [En ligne] (page consultée le 17/01/2017), disponible sur : <http://fc.bourgognefranchecomte.fr/politiques-et-actions/pour-son-territoire/amenagement-du-territoire.html>

Région Bourgogne, 2014, *Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de Bourgogne* [En ligne] (page consultée le 17/01/2017), disponible sur : <http://b.bourgognefranchecomte.fr/Le-SRADDT-un-outil-strategique-pour-l-amenagement-et-le-developpement-durable-du-territoire,608,10212>

Région Bourgogne-Franche-Comté, 2016, *Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation 2017-2021* [En ligne] (page consultée le 17/01/2017), disponible sur : <https://abcdelib.de.bourgognefranchecomte.fr/documents/27982.pdf>

Région Bourgogne-Franche-Comté, 2016, *Stratégie de mandat 2016-2021* [En ligne] (page consultée le 17/01/2017), disponible sur : <https://abcdelib.de.bourgognefranchecomte.fr/documents/28000.pdf>

Autres documents

BAVOUX J.J., 1994, *Le carrefour bourguignon, analyse d'un espace de circulation*, Paris, CNRS éditions.

CAREL S., 2007, *L'industrie microtechnique en Franche-Comté*, Revue Géographique de l'Est [En ligne], vol. 47 / 3 (page consultée le 11/08/2017), disponible sur : <https://rge.revues.org/1517>

CHAPUIS R., 2010, *Bourgogne/Franche-Comté : soeurs ou rivales ? Brève histoire des relations ambiguës entre deux régions*, Paris, l'Harmattan.

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, 2013, *Plan Régional de l'Agriculture Durable de Bourgogne* [En ligne] (page consultée le 25/01/2017), disponible sur <http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/PRAD-Bourgogne>

DUVERGET, J.-C., 2015, *Franche-Comté Bourgogne, chronique d'une fusion décidée depuis 160 ans*, Besançon, Les Editions du Sekoya

PUMAIN D. et SAINT-JULIEN Th., 2001, *Les interactions spatiales*, Paris, ARMAND COLIN

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

